metro



PROFIL CORPORATIF

METRO INC. est un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie au Québec et en Ontario. Par ses activités de détaillant, franchiseur, distributeur et fabricant, elle exploite ou approvisionne un réseau de 975 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C, Food Basics, Adonis et Première Moisson, de même que 645 pharmacies principalement sous les bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, qui procurent de l'emploi directement ou indirectement à plus de 95 000 personnes.

FAITS SAILLANTS 2022

- Chiffre d'affaires de 18 888,9 millions \$, en hausse de 3,3 %
- Bénéfice net de 849,5 millions \$, en hausse de 2,9 %
- Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 922,1 millions \$, en hausse de 7,9 %

PJC Jean Coutu PJC Santé

PJC Santé Beauté

- Bénéfice net dilué par action de 3,51 \$, en hausse de 5,4 %
- Bénéfice net dilué par action ajusté $^{(1)}$ de 3,82 \$, en hausse de 11,0 %
- Niveau record d'investissement en immobilisations de plus de 620 millions \$
- Rendement des capitaux propres⁽¹⁾ de 13,0 %, supérieur à 12 % pour une 30^e année consécutive
- Augmentation de 10,3 % des dividendes par action, en hausse pour une 28^e année consécutive

RÉSEAU DE MAGASINS

Total pharmacies

	Q	uébec		Ontario	Nouveau-Brunswick	Total
Supermarchés	Metro Metro Plus	198	Metro	130		328
	Adonis	11	Adonis	4		15
Magasins d'escompte	Super C	99	Food Basics	142		241
Marchés de proximité	Marché Richelieu	53				
	Marché Ami	314				367
Magasins spécialisés	Première Moisson	23	Première Moisson	1		24
Total alimentation		698		277		975
Pharmacies	Brunet Brunet Plus Brunet Clinique Clini Plus	146	Metro Pharmacy Food Basics Pharmac	cy 76		222

Informations prospectives: Pour toute information contenue dans le présent rapport annuel et pouvant être considéré comme une information prospective, consulter la section « Informations prospectives » du rapport de gestion.

PJC Jean Coutu

PJC Santé

386

532

PJC Jean Coutu PJC Santé

85

PJC Santé Beauté

423

645

28

28



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	2022	2021	2020	2019	2018
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en millions de dollars)					
Chiffre d'affaires	18 888,9	18 283,0	17 997,5	16 767,5	14 383,4
Bénéfice opérationnel*	1 844,6	1 732,5	1 683,6	1 321,5	1 011,1
Bénéfice net	849,5	825,7	796,4	714,4	1 718,5
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	922,1	854,2	829,1	731,6	579,2
Fonds autogénérés**	1 461,4	1 583,3	1 474,1	794,6	750,4
STRUCTURE FINANCIÈRE (en millions de dollars)					
Total de l'actif	13 401,3	13 592,1	13 423,9	11 073,9	10 922,2
Dette courante et non courante	2 342,7	2 636,7	2 632,6	2 657,6	2 643,7
Obligations locatives courantes et non courantes ***	1 779,0	1 927,2	2 069,4	_	_
Capitaux propres	6 618,4	6 412,8	6 155,4	5 968,6	5 656,0
PAR ACTION (en dollars)					
Bénéfice net de base	3,53	3,34	3,15	2,79	7,20
Bénéfice net dilué	3,51	3,33	3,14	2,78	7,16
Bénéfice net dilué ajusté ⁽¹⁾	3,82	3,44	3,27	2,84	2,41
Dividendes	1,0750	0,9750	0,8750	0,7800	0,7025
RATIOS FINANCIERS (%)					
Bénéfice opérationnel*/ chiffre d'affaires***	9,8	9,5	9,4	7,9	7,0
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	13,0	13,1	13,1	12,3	40,1
COURS BOURSIER (en dollars)					
Haut	73,54	66,25	64,61	58,94	45,44
Bas	59,14	52,63	49,03	39,04	38,32
Cours de clôture (à la fin de l'exercice)	69,84	60,18	64,02	57,91	40,18

^{*} Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises

^{**} Reclassement des intérêts payés sur la dette et des paiements et intérêts au titre des obligations locatives aux activités de financement ainsi que des paiements et intérêts reçus au titre des contrat de sous-location reclassés aux activités d'investissement suite à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » au premier trimestre de l'exercice 2020

^{***} Tenant compte de l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » au premier trimestre de l'exercice 2020

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Chers actionnaires,

L'exercice 2022 a été marqué par de nombreux défis. J'aimerais souligner le travail exemplaire de l'équipe de direction, des employés, des marchands et des pharmaciens propriétaires qui ont permis à la Société de relever ces défis

La pandémie de COVID-19 a continué d'occuper l'avant-plan surtout pendant la première moitié de l'exercice alors que durant la seconde portion de l'année les restrictions de santé publique ont été graduellement levées. La Société a continué de s'adapter aux circonstances changeantes et a déployé les efforts nécessaires afin de permettre aux magasins, pharmacies, centres de distribution et bureaux de poursuivre leurs opérations et d'offrir aux clients et employés un environnement sécuritaire.

L'exercice 2022 a également été marqué par la montée de l'inflation qui s'est fait sentir à travers toute la chaîne d'approvisionnement, dans nos magasins d'alimentation et dans les pharmacies. Les équipes de la Société ont travaillé sans relâche pour offrir aux clients des produits à des prix compétitifs grâce à un modèle commercial qui combine des enseignes conventionnelles et des enseignes à escompte, une offre forte de produits de marques privées ainsi que des promotions hebdomadaires efficaces.

Les pressions du marché de l'emploi ont créé des défis au cours du dernier exercice et la Société a déployé plusieurs initiatives afin d'attirer et de conserver les talents dans nos magasins, nos centres de distribution et nos bureaux.

Le conseil d'administration a continué d'appuyer la direction de la Société dans ses démarches afin de lutter contre la COVID-19, les défis du marché de l'emploi et l'inflation en plus d'être régulièrement impliqué et informé à propos de ces sujets et de leur impact sur les opérations de la Société grâce à des mises à jour écrites de la direction et lors des réunions du conseil d'administration et de ses comités.

La Société a maintenu une très bonne performance financière tout au long de l'année. Je tiens également à souligner le niveau record d'investissement en immobilisations de plus de 620M\$ en rapport avec les grands projets de la Société dont ceux relatifs à la modernisation de la chaîne d'approvisionnement et l'amélioration de notre réseau de magasins. Le conseil d'administration appuie entièrement la direction dans la poursuite de ces grands projets et en suit l'évolution de près.

METRO a annoncé, en septembre dernier, le lancement au printemps 2023, du programme *MOI*, une évolution du programme de fidélisation de la clientèle *metro&moi*, qui proposera une bonification des nombreux avantages déjà offerts et une offre plus personnalisée et plus généreuse pour les clients des bannières Metro, Jean Coutu, Super C, Brunet et Première Moisson du Québec et pour ceux des pharmacies Jean Coutu de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Le conseil appui sans réserve le déploiement de ce programme qui est au cœur de la stratégie omnicanale de l'entreprise.

Conseil d'administration

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a continué de suivre et de soutenir la direction dans la réalisation du plan stratégique ainsi que du plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026 pour lequel le rapport est publié en même temps que le présent Rapport annuel. Le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise a suivi les activités de la Société se rapportant aux priorités énoncées dans le plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026 pendant l'exercice. De plus, le conseil d'administration a approuvé la démarche de la Société d'appui au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques connu en anglais sous l'acronyme « TCFD », devenant ainsi le premier détaillant alimentaire et de pharmacie canadien à prendre un tel engagement public.

De nouveau en 2022, la présidente du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise ainsi que moi-même avons rencontré certains des actionnaires importants de la Société afin de discuter de sujets touchant le conseil d'administration. Cette initiative fait partie du programme établi chaque année par le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise afin d'engager un dialogue constructif avec les actionnaires de la Société.

En 2022, le conseil d'administration a aussi appuyé la Société dans les changements effectués au sein de sa haute direction qui sont entrés en vigueur au début de l'exercice 2023. Ces changements ont vu M. Jean-Michel Coutu être nommé à la présidence du Groupe Jean Coutu, à la suite du départ de M. Alain Champagne, M. Marc Giroux être

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



nommé vice-président exécutif et chef de l'exploitation – alimentation et M. Carmine Fortino être nommé vice-président exécutif, chaîne d'approvisionnement nationale et achats. Le conseil d'administration se joint à moi afin de féliciter Messieurs Coutu, Giroux et Fortino pour leur nomination et leur souhaiter du succès dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

L'année 2022 a également été marquée par la révision de plusieurs pratiques de gouvernance du conseil d'administration. En effet, le conseil d'administration a mis à jour la politique sur la diversité au sein du conseil d'administration afin d'y ajouter des références spécifiques à l'âge, au genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine ethnique, à l'appartenance à une minorité visible, à l'appartenance aux peuples autochtones et au fait d'avoir un handicap. Une politique de sélection du président du conseil d'administration a été adoptée par le conseil d'administration sur recommandation du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise. Cette politique établit un processus de planification de la relève à la présidence du conseil d'administration ainsi qu'un processus de sélection pour la nomination d'un nouveau président du conseil d'administration. Finalement, le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise a également chapeauté le processus de révision des mandats des différents comités ainsi que celui du conseil afin que le texte de ces mandats reflète les meilleures pratiques ainsi que l'évolution des activités des comités et du conseil d'administration. Conscient qu'une saine gouvernance passe par des énoncés de responsabilités complets, le conseil d'administration a approuvé les modifications à ces mandats.

J'aimerais au nom de mes collègues du conseil d'administration et en mon nom personnel souhaiter la bienvenue à Lori-Ann Beausoleil qui fut élue pour la première fois au conseil d'administration en janvier dernier. Le conseil bénéficie déjà de ses connaissances et de son expérience.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur engagement à faire de METRO une société performante, innovante, inclusive et qui continue de bâtir pour le futur. Enfin, merci aux actionnaires pour la confiance que vous continuez à nous témoigner.

Pierre Boivin

Président du conseil

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Notre année 2022 a été caractérisée par de fortes turbulences. Au premier semestre, les restrictions sanitaires découlant de la pandémie ont entrainé à nouveau des volumes accrus en alimentation et nos pharmacies ont continué à jouer un rôle important dans la crise sanitaire. Nos équipes ont une fois de plus démontré leur agilité et leur résilience, particulièrement nos collègues de première ligne, que je remercie une fois de plus.

Le deuxième semestre a été marqué par une forte inflation mondiale découlant de la guerre en Ukraine, la hausse des prix des intrants tels que le blé, les engrais et le gaz naturel, l'augmentation des coûts de transport, des délais de transport plus longs, la pénurie de main-d'œuvre et la hausse des salaires. De plus, les chaines d'approvisionnement partout à travers le monde continuent d'être perturbées. La situation tend à se stabiliser sans être revenue au niveau de service de 2019, mais demeure fragile. Autant de facteurs qui ont entraîné un nombre sans précédent d'augmentations de prix reçues de nos fournisseurs, lesquelles se sont traduites par une inflation importante du prix des aliments en magasin.

La performance du secteur de la pharmacie au cours de l'exercice 2022 a été forte. Elle a bénéficié de l'augmentation des ventes de médicaments sur ordonnance résultant du rôle accru de première ligne que joue le pharmacien, mais également d'une hausse des consultations médicales, de la distribution des tests de dépistage de la COVID-19 et des vaccins. La reprise des activités a également amené une augmentation des ventes en magasin, principalement des médicaments sans ordonnance et des cosmétiques.

Résultats financiers 2022

Dans ce contexte difficile, nos équipes ont travaillé sans relâche pour offrir la meilleure valeur possible dans l'ensemble de nos bannières avec des prix compétitifs, notre gamme complète de produits de marques privées, nos promotions hebdomadaires efficaces et nos programmes de récompenses. Alors que nos bannières conventionnelles avaient connu de fortes hausses de leur chiffre d'affaires durant la pandémie, nous avons observé cette année un transfert des ventes vers le secteur de l'escompte dans lequel nous sommes très bien positionnés avec nos bannières Super C et Food Basics. Nos bannières conventionnelles ont pour leur part continué à bien servir les consommateurs et nous sommes satisfaits de leur performance relative.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 a atteint 18 888,9 millions \$, en hausse de 3,3 % comparativement à l'exercice 2021. Le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ a été de 922,1 millions \$ et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 3,82 \$, en hausse respectivement 7,9 % et de 11,0 % comparativement à l'exercice 2021.

Dans l'ensemble, notre marge brute s'est maintenue à 20 %, soit au même niveau que pour l'exercice 2021, la marge brute pour le secteur de l'alimentation étant légèrement en baisse, car certaines augmentations de coûts ont été absorbées, compensées par une marge brute plus forte en pharmacie.

Pour la 28° année consécutive, nous avons augmenté notre dividende, conformément à notre politique consistant à distribuer entre 30 % et 40 % du bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'année précédente en dividendes. Notre situation financière est solide avec un bilan qui nous permet d'investir dans notre croissance future et de demeurer à l'affût des opportunités d'acquisition. Au cours de l'exercice 2022, le prix de l'action s'est maintenu dans une fourchette allant de 59.14 \$ et 73.54 \$ et a clôturé à 69.84 \$, en hausse de 16.1 % par rapport à l'année précédente.

Faits saillants 2022

Modernisation de notre réseau de distribution

Le projet de modernisation de notre réseau de distribution débuté en 2017, qui représente un investissement de 800 millions \$^{(2)}\$ dans l'avenir de METRO, a franchi un jalon important en Ontario. La mise en service du nouveau centre de distribution automatisé pour les produits surgelés a débuté en janvier dernier et nous avons atteint nos objectifs de performance de la première année. Cette installation ultramoderne de METRO à Toronto s'ajoute à la phase 1 du centre de distribution des produits frais de Toronto ouvert en janvier 2021. L'ouverture de la phase 2 du centre de distribution automatisé pour les produits frais est prévue⁽²⁾ en 2024.

Au Québec, la construction du nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés à Terrebonne progresse comme prévu. Ce nouveau centre, dont l'ouverture est prévue⁽²⁾ avant la fin de l'exercice financier 2023, fera appel à des technologies de pointe, ce qui nous permettra⁽²⁾ d'augmenter notre capacité afin de poursuivre notre croissance et de faire des gains d'efficacité importants. Nous améliorerons⁽²⁾ ainsi le service aux magasins avec une précision accrue et une diminution du temps de manutention.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Réseau de magasins et de pharmacies

Nous avons continué à investir dans nos réseaux d'alimentation et de pharmacies, en collaboration avec nos marchands affiliés et pharmaciens propriétaires. Au Québec, nous avons ouvert un magasin Metro Plus et avons effectué des rénovations majeures et des agrandissements dans cinq magasins Metro et Metro Plus ainsi que dans quatre Super C. Nous avons de plus souligné avec fierté l'ouverture à St-Jérôme du 100° magasin Super C au début du mois de novembre dernier. En Ontario, nous avons ouvert trois nouveaux magasins Food Basics et avons effectué des rénovations majeures dans trois Metro, quatre Food Basics et un Adonis. Du côté de la pharmacie, nous avons ouvert une nouvelle succursale Jean Coutu ainsi qu'une succursale PJC Santé au Québec et deux nouvelles pharmacies dans nos magasins d'alimentation en Ontario.

Nos investissements en immobilisations en 2022 ont totalisé plus de 620 millions \$, un niveau record.

Programmes de fidélisation de la clientèle

Gagner et assurer la fidélité de nos clients est l'une de nos priorités stratégiques. Nous avons annoncé en septembre l'évolution du programme *metro&moi* qui se traduira, au printemps 2023, par le lancement de notre programme de récompenses *MOİ*. Le programme misera sur la complémentarité de nos réseaux d'alimentation et de pharmacies qui sont des chefs de file au Québec et où magasinent plus de 95 % des Québécois au cours d'une année. Plus personnalisé et plus généreux, *MOİ* sera offert dans près de 900 établissements soit chez Metro, Super C, Jean Coutu, Brunet et Première Moisson au Québec, ainsi que dans les pharmacies Jean Coutu de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. En Ontario, nous continuons d'offrir le programme Air Miles à nos clients des magasins Metro.

Commerce en ligne

METRO a accéléré le déploiement de son plan numérique depuis 2020 et nos services d'épicerie en ligne rejoignent maintenant plus de 90 % de la population du Québec et de l'Ontario. Notre stratégie multiservice nous permet d'offrir aux clients de nos bannières alimentaires et de pharmacie davantage de choix dans les types de services dont ils souhaitent profiter, que ce soit la cueillette en magasin, la livraison le jour même ou le lendemain et la livraison rapide. À la fin de l'année financière 2022, quelque 236 magasins d'alimentation du Québec et de l'Ontario offraient la cueillette en magasin. Nos efforts nous ont d'ailleurs valu la 1^{re} place pour l'expérience d'achat en ligne parmi les grands détaillants alimentaires au Canada, selon l'Étude WOW Léger 2021. Pour notre clientèle à la recherche d'une livraison rapide, différentes options sont offertes et sont rendues possibles grâce à nos partenariats avec Cornershop et Instacart, qui offrent la livraison en moins de 2 heures. De plus, le déploiement de la cueillette en magasin a débuté chez Super C cette année, et nous prévoyons⁽²⁾ l'étendre dans tout le réseau d'ici la fin de l'année financière 2023. Du côté de la pharmacie, ce sont près de 300 Jean Coutu au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick qui offrent l'option *Achetez en ligne, ramassez en succursale*.

Augmenter notre efficacité

À nouveau cette année, le déploiement de nos initiatives technologiques dans nos différentes bannières du Québec et de l'Ontario s'est poursuivi afin de remédier aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre et d'améliorer l'expérience client. Des caisses libre-service sont offertes dans plus de 500 magasins, 327 magasins sont passés aux étiquettes électroniques et 27 magasins proposent quant à eux la technologie « Scan, Bag and Go ». Cette technologie permet aux clients de balayer le code-barre des produits à mesure qu'ils les ajoutent à leur panier. Dans nos réseaux Jean Coutu et Brunet, le déploiement des caisses libre-service a débuté et elles sont maintenant offertes dans 25 pharmacies alors que 11 pharmacies ont des étiquettes électroniques. Nous avons également déployé une plateforme de consultation en ligne que nos pharmaciens affiliés à Jean Coutu peuvent utiliser avec les patients.

Responsabilité d'entreprise

Nous avons commencé cette année à mettre en œuvre notre plan de responsabilité d'entreprise (RE) 2022-2026. Nos équipes ont travaillé sur nos priorités avec rigueur et nous sommes sur la bonne voie⁽²⁾. De plus, nous avons annoncé notre appui au TCFD, devenant le premier détaillant alimentaire et de pharmacie canadien à s'engager ainsi publiquement. Nous nous sommes aussi engagés à évaluer de manière rigoureuse la faisabilité et les coûts de l'atteinte des cibles net zéro du Science Based Targets initiative (SBTi). Cette étape préliminaire à un engagement potentiel à une cible SBTi est essentielle afin de prendre une décision basée sur une démarche solide.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



En ce qui a trait aux emballages et imprimés, nous aurons terminé⁽²⁾ le processus d'élimination des sacs de plastique à usage unique dans l'ensemble de nos bannières d'ici la fin du mois de janvier. Au soutien de notre priorité d'équité, diversité et inclusion (ED&I), nous avons progressé pour l'ensemble de nos cibles et sommes en bonne position d'atteindre⁽²⁾ nos objectifs d'ici 2026.

Enfin, nous améliorons notre divulgation à nouveau cette année en publiant notre rapport annuel de responsabilité d'entreprise avec les autres documents corporatifs de l'entreprise. Nous mettons davantage l'accent sur la performance et les données ESG (environnement, social, gouvernance) et avons intégré plusieurs indicateurs des référentiels Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et Global Reporting Initiative (GRI). Je vous invite à lire notre rapport pour en savoir davantage.

Investissement dans les communautés

La contribution financière de METRO à diverses causes s'est élevée à 5,5 millions \$ en 2022. De plus, grâce à la participation de nos réseaux de magasins et de pharmacies et à la générosité de nos clients, ce sont 6,8 millions \$ qui ont été collectés au profit de diverses causes. Nous nous sommes notamment mobilisés pour aider le peuple ukrainien. Notre campagne de collecte de fonds, menée auprès des clients des bannières alimentaires et de pharmacie, a permis d'amasser près de 1,6 million \$. METRO a également contribué à hauteur de 100 000 \$, ce qui nous a permis de remettre un total de près de 1,7 million \$ au Fonds de secours pour la crise humanitaire en Ukraine de la Croix-Rouge canadienne.

La contribution de nos employés s'est élevée à 1,6 million \$, principalement à Centraide/United Way. Après une interruption de deux ans, notre activité de bénévolat des employés de METRO s'est à nouveau tenue cette année à un moment où les besoins sont importants. Près de 220 collègues ont répondu à l'appel pour contribuer concrètement à l'objectif de METRO de nourrir la santé et le bien-être de nos communautés.

Notre programme de récupération en supermarché Récupartage s'est poursuivi cette année dans les magasins Metro, Super C, Food Basics, Adonis et Marché Richelieu. Grâce à la collaboration des équipes en magasins et de nos partenaires – Les Banques alimentaires du Québec ainsi que Second Harvest et Feed Ontario en Ontario – le programme a permis de récupérer et redistribuer plus de 4 500 tonnes de nourriture, soit l'équivalent de plus de 9 millions de repas. Récupartage est l'initiative phare de la lutte au gaspillage alimentaire de METRO. Débutée en 2014, elle consiste à donner à nos partenaires les produits invendus encore propres à la consommation recueillis dans les magasins participants du Québec et de l'Ontario.

Perspectives et priorités 2023⁽²⁾

Nous continuerons en 2023 à faire face à des défis importants dans un contexte où nous anticipons que l'inflation demeurera au-dessus des niveaux habituels. Nous savons que la situation est difficile pour beaucoup de consommateurs et qu'ils surveillent leurs dépenses plus que jamais. Nous demeurons engagés à travailler sans relâche pour offrir la meilleure valeur possible à nos clients dans l'ensemble de nos bannières, avec des prix compétitifs, nos nombreuses promotions hebdomadaires et notre vaste gamme de produits de marques privées, tout en offrant une expérience de magasinage agréable avec une équipe qui met tout en œuvre pour dépasser les attentes de nos clients.

Nos priorités pour l'exercice 2023 demeurent essentiellement les mêmes :

- 1. Accroître nos parts de marché dans le secteur de l'alimentation;
- 2. Renforcer notre position de leader dans le secteur de la pharmacie;
- 3. Poursuivre la modernisation de notre chaine d'approvisionnement et accélérer la transformation numérique de l'entreprise;
- 4. Lancer le programme de fidélisation MOİ;
- 5. Développer la meilleure équipe;
- 6. Atteindre nos objectifs en responsabilité d'entreprise.

Je tiens à souligner les nouvelles responsabilités de certains membres de l'équipe de direction depuis le début du nouvel exercice. À la suite du départ d'Alain Champagne, Jean-Michel Coutu est devenu président de la division de la pharmacie. Carmine Fortino, responsable de l'Ontario depuis 2014, a décidé de passer à une nouvelle étape de sa carrière chez METRO et de se concentrer sur le leadership de notre chaine d'approvisionnement nationale qui regroupe dorénavant les centres de distribution, les centrales d'achats et les marques privées à titre de vice-président exécutif, chaine d'approvisionnement nationale et achats. Marc Giroux assure maintenant le leadership de

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



l'ensemble de nos réseaux d'alimentation au Québec et en Ontario à titre de vice-président exécutif et chef de l'exploitation – alimentation. Je félicite mes collègues et suis convaincu que nous avons la meilleure équipe afin de poursuivre notre croissance à long terme.

De 1947 à aujourd'hui

METRO célèbre son 75° anniversaire le 22 décembre prochain, une date importante pour notre entreprise. C'est un legs précieux ainsi qu'une grande responsabilité dont nous sommes très fiers, sans rien tenir pour acquis. D'un regroupement de quelques épiciers qui voulaient former un groupe d'achats, METRO est devenue un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie au Québec et en Ontario grâce à une croissance organique constante et des acquisitions stratégiques : La Ferme Carnaval en 1987, Steinberg en 1992, Loeb en 1999, A&P Canada en 2005, Adonis en 2011, Première Moisson en 2014 et Groupe Jean Coutu en 2018. Mais surtout, notre force réside dans l'engagement des collègues de notre grande équipe qui font tous et toutes partie de l'histoire de METRO.

Remerciements

Je remercie tous nos employés, marchands et pharmaciens propriétaires ainsi que mes collègues de la direction pour leur travail et leur dévouement exceptionnels. Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur appui constant. Enfin, merci à vous, chers actionnaires, pour votre confiance.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »





RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 24 septembre 2022



TABLE DES MATIÈRES

	Pa
Aperçu général	
Raison d'être, mission et stratégie	
Principaux indicateurs de performance	
Principales réalisations	
Information annuelle choisie	
Perspectives	
Résultats d'exploitation	
Résumé des résultats trimestriels	
Situation de trésorerie	
Situation financière	
Sources de financement	
Obligations contractuelles	
Transactions entre parties liées	
Quatrième trimestre	
Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture	
Informations prospectives	
Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	
Contrôles et procédures	
Jugements et estimations significatifs	
Gestion des risques	
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers annuels consolidés	

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier clos le 24 septembre 2022 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 24 septembre 2022. La présente analyse tient compte des informations en date du 2 décembre 2022 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice 2022.



APERCU GÉNÉRAL

La Société est un chef de file dans les industries alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant, de franchiseur ou de distributeur, différentes bannières alimentaires dans les segments de supermarchés et de marchés d'escompte. Les bannières Metro et Metro Plus, qui comptent 328 supermarchés, visent à satisfaire les consommateurs qui recherchent un niveau de service supérieur et une plus grande variété de produits. Les marchés d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 241, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La bannière Adonis, qui compte actuellement 15 magasins, est quant à elle spécialisée dans les produits frais ainsi que les aliments méditerranéens et du Moyen-Orient. La Société exploite aussi la bannière Première Moisson, spécialisée dans la production artisanale de boulangerie, de pâtisserie et de charcuterie de première qualité. Elle vend ses produits aux magasins de la Société, à des restaurants, diverses chaînes, de même que directement aux consommateurs par l'entremise de 24 magasins. La majorité des magasins appartiennent à la Société ou à des entités structurées et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur auprès de commerces d'alimentation de proximité indépendants et leurs achats sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 423 pharmacies PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté ainsi que 146 pharmacies Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique et Clini Plus détenues par des pharmaciens propriétaires. La Société exploite 76 pharmacies en Ontario sous les bannières Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, et leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Le chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées. La Société est aussi présente dans le domaine de la fabrication de médicaments génériques avec sa filiale Pro Doc Ltée.

RAISON D'ÊTRE, MISSION ET STRATÉGIE

Depuis 75 ans, METRO a fait sa marque, d'abord au Québec puis en Ontario et au Nouveau-Brunswick, en répondant aux besoins en alimentation et en santé des communautés qu'elle dessert. Sa croissance organique et par acquisition la positionne aujourd'hui comme un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie dans l'est du Canada.

L'acquisition, en 2018, du Groupe Jean Coutu renforce la position de METRO sur le marché de la santé. Le regroupement de ces deux grandes sociétés crée un leader du commerce du détail de près de 19 milliards \$ pour répondre aux besoins croissants des consommateurs en alimentation, en pharmacie, en santé et en beauté.

La raison d'être de METRO est le reflet de sa présence accrue en santé et représente sa réalité et ses aspirations d'aujourd'hui. Pour METRO, **nourrir la santé et le bien-être de nos communautés**, c'est le travail accompli, jour après jour, par nos employés pour nourrir et servir avec excellence la population des communautés que nous desservons.

Notre raison d'être s'appuie sur quatre piliers, ancrés dans nos pratiques quotidiennes et nos façons de faire. Ces derniers guident nos actions et décisions nous permettant de remplir notre mission, soit celle de dépasser les attentes de nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Focus client

Nous plaçons le client au centre de toutes nos décisions et ce, dans chacune de nos bannières. Lui offrir la meilleure expérience ainsi qu'une offre de produits de qualité à des prix concurrentiels et des services professionnels en santé lui permettant de vivre plus sainement sont au cœur de nos actions.

Meilleure équipe

Nous mettons tout en œuvre afin d'attirer et de conserver les meilleurs talents en leur offrant des possibilités de développement et d'avancement dans un environnement collaboratif, sain et sécuritaire où ils peuvent se réaliser

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



pleinement. De plus, nous avons à cœur que nos employés fassent une différence au travail et au sein des communautés où nous vivons et travaillons.

Excellence opérationnelle

Nous nous fixons de haut standards d'exploitation et sommes axés sur les résultats. Nous mesurons notre performance de façon systématique pour répondre de façon agile aux besoins de nos clients et à la concurrence.

Discipline financière

Nous livrons les résultats escomptés et réalisons les objectifs fixés en gérant nos ressources de manière optimale et en exerçant un contrôle financier strict.

L'assise de notre stratégie d'affaires demeure la responsabilité d'entreprise et de continuer à bien intégrer les facteurs ESG à notre modèle d'affaire. Nous visons à ce que nos actions apportent de la valeur à METRO, et à nos parties prenantes - clients, employés, fournisseurs, actionnaires et partenaires communautaires.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- · chiffre d'affaires :
 - croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - valeur de la transaction moyenne par client et nombre de transactions;
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen;
 - · chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
 - · chiffre d'affaire par heure travaillée par magasin pour évaluer la productivité;
 - o pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
 - part de marché;
 - satisfaction de la clientèle;
- pourcentage de marge brute;
- pourcentage du bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises par rapport au chiffre d'affaires;
- pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- · croissance du bénéfice net par action;
- · rendement des capitaux propres;
- investissements dans le réseau de détail :
 - · valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
 - nombre de magasins;
 - · croissance de la superficie par magasin.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 a atteint 18 888,9 millions \$ comparativement à 18 283,0 millions \$ pour l'exercice 2021, une hausse de 3,3 % dans un contexte de forte inflation particulièrement au cours des deux derniers trimestres de 2022. Le bénéfice net de l'exercice 2022 a été de 849,5 millions \$ comparativement à 825,7 millions \$ pour l'exercice 2021 et le bénéfice net dilué par action de 2022 a été de 3,51 \$ par rapport à 3,33 \$ l'an passé, en hausse de 2,9 % et 5,4 % respectivement. Le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2022 a été de 922,1 millions \$ comparativement à 854,2 millions \$ pour l'exercice 2021 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 3,82 \$ et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 3,44 \$, en hausse de 7,9 % et 11,0 % respectivement.

Nous avons réalisé plusieurs projets au cours de l'exercice dont voici les principaux :

- La crise liée à la pandémie de COVID-19, les pressions inflationnistes sur nos coûts plus élevées que la normale ainsi que les pénuries de main d'œuvre ont continué de mettre à l'épreuve notre résilience et notre adaptabilité tout au long de l'année. Nos équipes se sont mobilisées, en cette période de turbulence, pour maintenir un environnement sécuritaire pour tous et offrir les services essentiels d'alimentation et de pharmacie à nos clients au meilleur prix possible, grâce à nos différentes bannières, nos stratégies promotionnelles efficaces et notre gamme de produits de marques privées.
- METRO a annoncé, en septembre dernier, le lancement du programme MOİ au printemps 2023, une évolution du programme metro&moi. La Société proposera une bonification des nombreux avantages déjà offerts et une offre plus personnalisée et plus généreuse pour les clients. Le programme MOİ regroupera les bannières Metro, Jean Coutu, Super C, Brunet et Première Moisson, soit près de 900 emplacements à travers le Québec. La Banque Royale du Canada (RBC) se joindra comme partenaire important du programme et proposera une carte de crédit co-marquée MOİ-RBC afin de permettre aux clients de bonifier les points accumulés sur leurs achats en magasin et aussi d'accumuler des points MOİ sur l'ensemble de leurs achats chez d'autres détaillants, qui seront entièrement échangeables chez Metro, Jean Coutu, Super C, Brunet et Première Moisson. Le programme MOİ permettra à la Société d'être encore plus compétitive et de solidifier la relation avec ses clients en répondant mieux à leurs besoins de santé et de bien-être par le biais d'un programme simple, généreux et accessible.
- METRO, par l'engagement de ses pharmaciens affiliés et leur présence dans la communauté, continue de contribuer activement à la campagne de vaccination de la population contre la COVID-19 et à la distribution de tests rapides. À ce jour, plus de 800 000 vaccins ont été administrés et plus de 3 000 000 de tests rapides ont été distribués dans l'ensemble du réseau. Depuis le 1^{er} avril, les pharmaciens et pharmaciennes du Québec peuvent prescrire les médicaments contre la COVID-19, facilitant ainsi leur accès aux patients de leurs communautés. La Société a également déployé une plateforme de consultation de patient en ligne qui peut être utilisée par les pharmaciens affiliés au Groupe Jean Coutu.
- En mars 2020, METRO a annoncé un investissement de 420 millions \$ sur cinq ans pour la construction d'un nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés à Terrebonne, au nord de Montréal, et l'agrandissement de son centre de distribution de fruits et légumes et de produits laitiers situé à Laval. Ces investissements permettront à METRO de mieux répondre aux attentes de ses clients actuels et futurs et de poursuivre⁽²⁾ sa croissance. Le nouveau centre de distribution de Terrebonne devrait⁽²⁾ ouvrir ses portes en 2023, alors que l'agrandissement du centre de distribution de Laval devrait⁽²⁾ être complété en 2024. Nous avons investi près de 320 millions \$ dans ce projet jusqu'à présent.
- En octobre 2017, nous avons annoncé un investissement de 400 millions \$ sur six ans dans notre réseau de distribution de l'Ontario. La phase 1 du projet, la section semi-automatisée de notre nouveau centre de distribution de produits frais, déployée en 2021, ainsi que la phase 2 du projet, notre nouveau centre de distribution des produits surgelés entièrement automatisé, déployée cette année, ont été réalisées avec succès et sont pleinement opérationnelles. Le démarrage de la dernière phase du projet d'investissement, une section entièrement automatisée de notre nouveau centre de distribution de produits frais, devrait⁽²⁾ avoir lieu en 2024. Dotées d'une technologie de pointe, ces installations nous aideront à améliorer le service à notre réseau de magasins et à offrir une plus grande fraîcheur et variété de produits. METRO pourra mieux répondre aux préférences en constante évolution de ses clients et ainsi se positionner comme le détaillant offrant la meilleure expérience client dans chacune de ses bannières.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



- Nous avons continué d'étendre nos services d'épicerie en ligne avec le déploiement à de nouvelles régions. Les services exploités par METRO et ses partenaires rejoignent maintenant 90 % de la population au Québec et en Ontario. À cet égard, nous avons conclu un nouveau partenariat avec Instacart pour les deux provinces. De nouveaux services ont été ajoutés pour répondre aux demandes des consommateurs, leur permettant de faire leurs épiceries comme et quand bon leur semble. La Livraison Express a été lancée plus tôt dans l'année, permettant aux clients de se faire livrer leur commande dans un délai de deux heures. Le service de cueillette a poursuivi son expansion et est maintenant disponible dans 209 magasins Metro, 10 magasins Super C et près de 300 pharmacies Jean Coutu. Les clients des pharmacies Jean Coutu peuvent désormais commander en ligne quelque 20 000 produits, y compris les médicaments en vente libre, et les récupérer le jour même dans la pharmacie Jean Coutu participante la plus proche.
- Nous avons poursuivi les investissements dans notre réseau de magasins. Au Québec, nous avons ouvert un magasin Metro, converti un magasin Metro en Super C, et nous avons, avec nos marchands, effectué des rénovations majeures et des agrandissements dans neuf autres magasins. En Ontario, nous avons ouvert trois magasins Food Basics, relocalisé un magasin Metro Plus, et nous avons effectué des rénovations majeures dans huit autres magasins. En novembre dernier, après la fin de l'exercice, nous avons procédé à l'ouverture d'un 100^e magasin de la bannière Super C, qui a été reconnue récemment pour offrir le panier d'épicerie le moins cher au Québec par le magazine Protégez-Vous.
- Pour une deuxième année de suite, nous avons investi un niveau record en immobilisations de plus de 620 millions \$ en rapport avec les grands projets de la Société dont ceux relatifs à la modernisation de la chaîne d'approvisionnement, au réseau de magasins et à la stratégie omnicanale.
- Pour la deuxième fois en trois ans, les consommateurs ont désigné la bannière Jean Coutu comme l'entreprise la plus admirée au Québec dans le plus récent sondage Réputation de Léger alors que Metro s'est classée au sixième rang cette année. Cela témoigne de la force de nos marques, de la confiance des consommateurs, et de la qualité des services offerts dans nos pharmacies et nos magasins d'alimentation.
- Nous avons débuté cette année la mise en œuvre de notre plan de responsabilité d'entreprise (RE) 2022-2026. Nos équipes ont travaillé sur nos priorités et nous sommes sur la bonne voie⁽²⁾. Le travail effectué au cours de la dernière année nous a permis d'opérationnaliser les enjeux ED&I dans l'entreprise avec un plan solide en place. Depuis septembre 2022, les sacs d'emplettes de plastique à usage unique sont progressivement éliminés des magasins Metro. Cette initiative permettra⁽²⁾ d'éviter annuellement la circulation de plus de 330 millions de sacs de plastique. Cette année, nous haussons la barre de notre divulgation en intégrant les référentiels du SASB et du GRI à notre tableau de données ESG ainsi qu'en publiant notre rapport annuel de responsabilité d'entreprise à la même date que notre rapport annuel.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	2022	2021	Variation	2020	Variation
(en millions de dollars, sauf indication contraire)			%		%
Chiffre d'affaires	18 888,9	18 283,0	3,3	17 997,5	1,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	846,1	823,0	2,8	795,2	3,5
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3,4	2,7	25,9	1,2	125,0
Bénéfice net	849,5	825,7	2,9	796,4	3,7
Bénéfice net par action de base	3,53	3,34	5,7	3,15	6,0
Bénéfice net dilué par action	3,51	3,33	5,4	3,14	6,1
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	922,1	854,2	7,9	829,1	3,0
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	3,82	3,44	11,0	3,27	5,2
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾ (%)	13,0	13,1	_	13,1	_
Dividendes par action (en dollars)	1,0750	0,9750	10,3	0,8750	11,4
Total de l'actif	13 401,3	13 592,1	(1,4)	13 423,9	1,3
Parties courante et non courante de la dette	2 342,7	2 636,7	(11,2)	2 632,6	0,2

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 a atteint 18 888,9 millions \$ comparativement à 18 283,0 millions \$ pour l'exercice 2021, une hausse de 3,3 % dans un contexte de forte inflation particulièrement au cours des deux derniers trimestres de 2022.

Le bénéfice net des exercices 2022, 2021 et 2020 ont été respectivement de 849,5 millions \$, 825,7 millions \$ et 796,4 millions \$ et le bénéfice net dilué par action de 3,51 \$, 3,33 \$ et 3,14 \$. Si l'on tient compte des éléments relatifs aux exercices 2022 et 2021 présentés dans le tableau « Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)⁽¹⁾ » de la section « Résultats d'exploitation », ainsi que pour l'exercice 2020, la perte sur disposition d'une filiale, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2022 a été de 922,1 millions \$ comparativement à 854,2 millions \$ pour l'exercice 2021 et à 829,1 millions \$ pour l'exercice 2020 alors que le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 3,82 \$ pour 2022 comparativement à 3,44 \$ pour 2021 et 3,27 \$ pour 2020, soit des augmentations de 11,0 % et 5,2 % respectivement.

PERSPECTIVES(2)

Alors que nous entamons notre nouvel exercice, nous continuons de faire face à des incertitudes sur les marchés, à des pénuries de main-d'œuvre et à des niveaux élevés d'inflation au niveau des coûts. Il est donc difficile de prédire comment cet environnement macroéconomique évoluera. Nous demeurons inébranlables dans notre volonté d'offrir de la valeur à nos clients grâce à nos solides programmes de mise en marché, à notre excellente offre de marques privées et à notre collaboration avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Nous avons également décidé de quitter le groupe d'achat UGI à compter du 11 mars 2023. Cette décision n'aura pas d'impact significatif sur nos résultats financiers.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 a atteint 18 888,9 millions \$ comparativement à 18 283,0 millions \$ pour l'exercice 2021, une hausse de 3,3 % dans un contexte de forte inflation particulièrement au cours des deux derniers trimestres de 2022. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables⁽¹⁾ a été en hausse de 2,0 % (hausse de 1,5 % en 2021). Les ventes alimentaires en ligne⁽¹⁾ en 2022 ont été en hausse de 8,0 % par rapport à l'an dernier alors que les ventes alimentaires en ligne⁽¹⁾ avaient augmenté de 60,0 % en 2021. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables⁽¹⁾ a connu une hausse de 7,9 % (3,4 % en 2021), soit une hausse de 6,7 % pour les médicaments d'ordonnance⁽¹⁾ et de 10,6 % pour les produits de la section commerciale⁽¹⁾.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISES

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers nets, les impôts et l'amortissement et les pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeurs d'actifs, nettes des reprises a été de 1 844,6 millions \$ ou 9,8 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2022, une hausse de 6,5 % comparativement à l'exercice 2021.

Notre taux de marge brute⁽¹⁾ a été de 20,0 % pour l'exercice 2022, stable par rapport à 2021.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,4 % pour l'exercice 2022 comparativement à 10,6 % en 2021.

Des gains sur cession d'actifs de 25,3 millions \$ ont été comptabilisés au cours de l'exercice 2022 comparativement à 7,4 millions \$ en 2021. Les gains sur cession d'actifs réalisés en 2022 sont principalement attribuables à la vente d'immeubles.

AMORTISSEMENT

La dépense d'amortissement pour l'exercice 2022 a été de 503,3 millions \$ comparativement à 478,3 millions \$ pour l'exercice 2021. Cette augmentation reflète les investissements supplémentaires dans la chaîne d'approvisionnement et la logistique ainsi que dans la technologie en magasin.

PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISES

Au cours de l'exercice 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, totalisant 70,1 millions \$, dont une tranche de 60,0 millions \$^{(1)} découlant de notre décision de retirer Jean Coutu du programme de fidélisation Air Miles® au printemps 2023. Cette perte de valeur représente la valeur comptable totale de l'actif au titre du programme de fidélisation de Jean Coutu. Des pertes de valeur ont également été comptabilisées pour des actifs de magasins, principalement des actifs au titre de droits d'utilisation, dont la valeur recouvrable était inférieure à leur valeur comptable. Des reprises de pertes de valeur ont été comptabilisées au cours de l'exercice 2022 pour d'autres sites, par suite de changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour l'exercice 2022 ont été de 117,6 millions \$ comparativement à 133,5 millions \$ en 2021. Cette réduction est principalement attribuable à la diminution de la dette, à la baisse des taux d'emprunt sur les nouvelles dettes et à l'augmentation des intérêts capitalisés.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts pour l'exercice 2022 a été de 304,1 millions \$ avec un taux d'imposition effectif de 26,4 % comparativement à 295,0 millions \$ et 26,3 % pour l'exercice 2021.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ(1)

Le bénéfice net de l'exercice 2022 a été de 849,5 millions \$ comparativement à 825,7 millions \$ pour l'exercice 2021 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2022 a été de 3,51 \$ comparativement à 3,33 \$ l'an passé, en hausse de 2,9 % et 5,4 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2022 a été de 922,1 millions \$ comparativement à 854,2 millions \$ pour l'exercice 2021 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 3,82 \$ comparativement à 3,44 \$, en hausse de 7,9 % et 11,0 % respectivement.

Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)(1)

	2022		2021		Variation (%)	
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Selon les états financiers	849,5	3,51	825,7	3,33	2,9	5,4
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 15,9 \$	44,1		_			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 10,2 \$	28,5		28,5			
Mesures ajustées ⁽¹⁾	922,1	3,82	854,2	3,44	7,9	11,0

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2022	2021	Variation (%)
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	4 316,6	4 278,2	0,9
2e trim. (3)	4 274,2	4 193,0	1,9
3e trim. ⁽⁴⁾	5 865,5	5 719,8	2,5
4 ^e trim. ⁽³⁾	4 432,6	4 092,0	8,3
Exercice	18 888,9	18 283,0	3,3
Bénéfice net			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	207,7	191,2	8,6
2e trim.(3)	198,1	188,1	5,3
3° trim. ⁽⁴⁾	275,0	252,4	9,0
4e trim. ⁽³⁾	168,7	194,0	(13,0)
Exercice	849,5	825,7	2,9
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	214,2	197,7	8,3
2e trim.(3)	204,7	194,7	5,1
3° trim. ⁽⁴⁾	283,8	261,2	8,7
4 ^e trim. ⁽³⁾	219,4	200,6	9,4
Exercice	922,1	854,2	7,9
Bénéfice net dilué par action (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	0,85	0,76	11,8
2e trim. (3)	0,82	0,75	9,3
3° trim. ⁽⁴⁾	1,14	1,03	10,7
4e trim. ⁽³⁾	0,70	0,79	(11,4)
Exercice	3,51	3,33	5,4
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾ (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽³⁾	0,88	0,79	11,4
2e trim.(3)	0,84	0,78	7,7
3e trim. ⁽⁴⁾	1,18	1,06	11,3
4e trim. ⁽³⁾	0,92	0,81	13,6
Exercice	3,82	3,44	11,0

^{(3) 12} semaines

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2022 demeure élevé atteignant 4 316,6 millions \$ comparativement à 4 278,2 millions \$ au premier trimestre de 2021, une hausse de 0,9 %, et une hausse de 7,1 % sur deux ans. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en baisse de 1,4 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent (hausse de 10,0 % en 2021), mais en hausse de 8,5 % comparativement au premier trimestre de 2020. Les ventes alimentaires en ligne⁽¹⁾ sont demeurées stables par rapport à l'an dernier (hausse d'environ 170 % en 2021). Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 3,5 % (2,0 % au trimestre précédent). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 7,7 % (1,3 % en 2021), soit une hausse de 7,1 % pour les médicaments d'ordonnance en raison de l'augmentation du nombre de visites chez le médecin et une hausse de 8,9 % pour les produits de la section commerciale soutenue par une forte croissance des ventes pour les produits contre la toux et le rhume, et la baisse du chiffre d'affaires de l'an dernier en raison du conflit de travail.

^{(4) 16} semaines

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2022 demeure élevé atteignant 4 274,2 millions \$ comparativement à 4 193,0 millions \$ au deuxième trimestre de 2021, une hausse de 1,9 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 0,8 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et en hausse de 11,5 % pour les 8 premières semaines du deuxième trimestre par rapport à la période correspondante de 2020 (période pré-COVID). Les ventes alimentaires en ligne⁽¹⁾ ont augmenté de 6,0 % par rapport à l'an dernier (hausse de 240,0 % en 2021). Notre panier alimentaire a connu une inflation légèrement inférieure à 5,0 % (3,5 % au trimestre précédent). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 9,4 %, soit une hausse de 7,7 % pour les médicaments d'ordonnance soutenue par des activités liées à la COVID-19 telles que la distribution de tests rapides et une hausse de 13,3 % pour les produits de la section commerciale soutenue par une saison plus forte de la toux et du rhume ainsi que la baisse du chiffre d'affaires de l'an dernier en raison de l'interdiction de six semaines sur la vente de produits non essentiels. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 11,0 % pour les 8 premières semaines du deuxième trimestre versus 2020 (période pré-COVID).

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2022 demeure élevé atteignant 5 865,5 millions \$, une hausse de 2,5 % comparativement au chiffre d'affaires élevé du troisième trimestre de 2021 en raison de la pandémie. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 1,1 % (baisse de 3,6 % en 2021) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ventes alimentaires en ligne⁽¹⁾ sont demeurées stables par rapport à l'an dernier (hausse de 19,0 % en 2021). Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 8,5 % (5,0 % au trimestre précédent). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 7,2 % (7,6 % en 2021), soit une hausse de 5,6 % pour les médicaments d'ordonnance soutenue par des activités liées à la COVID-19 telles que la distribution de tests rapides et une hausse de 10,7 % pour les produits de la section commerciale, principalement les produits en vente libre et les cosmétiques.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2022 demeure élevé atteignant 4 432,6 millions \$, une hausse de 8,3 % comparativement au chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2021 principalement attribuable à la forte inflation enregistrée ce trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 8,0 % (baisse de 2,9 % en 2021) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ventes alimentaires en ligne⁽¹⁾ ont augmenté de 33,0 % par rapport à l'an dernier (stable en 2021). Notre panier alimentaire a connu une inflation de 10,0 % comparativement à 8,5 % au trimestre précédent. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 7,4 % (4,1 % en 2021), soit une hausse de 6,4 % pour les médicaments d'ordonnance soutenue par des activités liées à la COVID-19 telles que la distribution de tests rapides et une hausse de 9,9 % pour les produits de la section commerciale, principalement les médicaments en vente libre et les cosmétiques.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2022 a été de 207,7 millions \$ comparativement à 191,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021, et le bénéfice net dilué par action de 0,85 \$ par rapport à 0,76 \$ en 2021, en hausse de 8,6 % et 11,8 % respectivement, et en hausse de 22,0 % et 26,9 % respectivement sur deux ans. En excluant du premier trimestre des exercices 2022 et 2021, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$ ainsi que les impôts relatifs à cet élément, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du premier trimestre de l'exercice 2022 a été de 214,2 millions \$ comparativement à 197,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,88 \$ comparativement à 0,79 \$, soit des hausses de 8,3 % et 11,4 % respectivement, et en hausse de 18,4 % et 23,9 % respectivement sur deux ans.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2022 a été de 198,1 millions \$ comparativement à 188,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021, et le bénéfice net dilué par action de 0,82 \$ par rapport à 0,75 \$ en 2021, en hausse de 5,3 % et 9,3 % respectivement. En excluant du deuxième trimestre des exercices 2022 et 2021, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$ ainsi que les impôts relatifs à cet élément, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du deuxième trimestre de l'exercice 2022 a été de 204,7 millions \$ comparativement à 194,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,84 \$ comparativement à 0,78 \$, soit des hausses de 5,1 % et 7,7 % respectivement.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2022 a été de 275,0 millions \$ comparativement à 252,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021, et le bénéfice net dilué par action de 1,14 \$ par rapport à 1,03 \$ en 2021, en hausse de 9,0 % et 10,7 % respectivement. En excluant du troisième trimestre des exercices 2022 et 2021, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 11,9 millions \$ ainsi que les impôts relatifs à cet élément, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du troisième trimestre de l'exercice 2022 a été de 283,8 millions \$ comparativement à 261,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 1,18 \$ comparativement à 1,06 \$, soit des hausses de 8,7 % et 11,3 % respectivement.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2022 a été de 168,7 millions \$ comparativement à 194,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021, et le bénéfice net dilué par action de 0,70 \$ par rapport à 0,79 \$ en 2021, en baisse de 13,0 % et 11,4 % respectivement. En excluant du quatrième trimestre des exercices 2022 et 2021, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions \$, la radiation d'un programme de fidélisation de 60,0 millions \$ au quatrième trimestre de 2022, ainsi que les impôts relatifs à ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2022 a été de 219,4 millions \$ comparativement à 200,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,92 \$ comparativement à 0,81 \$, soit des hausses de 9,4 % et 13,6 % respectivement.

	2022					20	21	
(en millions de dollars)	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	T4
Bénéfice net	207,7	198,1	275,0	168,7	191,2	188,1	252,4	194,0
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts	_	_	_	44,1	_	_	_	_
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,5	6,6	8,8	6,6	6,5	6,6	8,8	6,6
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	214,2	204,7	283,8	219,4	197,7	194,7	261,2	200,6

	2022				2021			
(en dollars)	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	T3	T4
Bénéfice net dilué par action	0,85	0,82	1,14	0,70	0,76	0,75	1,03	0,79
Impact des ajustements	0,03	0,02	0,04	0,22	0,03	0,03	0,03	0,02
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,88	0,84	1,18	0,92	0,79	0,78	1,06	0,81

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 1 461,4 millions \$ pour l'exercice 2022 comparativement à 1 583,3 millions \$ pour l'exercice 2021. L'écart provient principalement de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement nécessitant des fonds de 115,2 millions \$ en 2022 comparativement à 162,2 millions \$ de fonds générés en 2021, net de la hausse des bénéfices et des impôts payés moins élevés en 2022.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2022, les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 477,8 millions \$ comparativement à 471,6 millions \$ pour l'exercice 2021.

Au cours de l'exercice 2022, nous avons procédé avec les détaillants à l'ouverture de 5 magasins, à des rénovations majeures et agrandissements dans 17 magasins et 1 magasin a été relocalisé pour une augmentation nette de 141 100 pieds carrés ou 0.7 % de notre réseau de détail alimentaire.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont nécessité des fonds de 1 416,0 millions \$ pour l'exercice 2022 comparativement à 1 107,4 millions \$ pour l'exercice 2021. Cet écart s'explique principalement par le remboursement anticipé de la totalité des billets de Série F, d'un montant de 300,0 millions \$ en 2022.

SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons⁽²⁾ aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2022 comme étant très saine. Nous avions une facilité de crédit renouvelable autorisée non utilisée de 579,1 millions \$.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin de l'exercice 2022 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Échéance	Notionnel (en millions de dollars)
	TOUX OFFICE	Londando	dollars)
Facilité de crédit renouvelable	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	3 septembre 2026	20,9
Billets de Série J	Taux nominal fixe de 1,92 %	2 décembre 2024	300,0
Billets de Série G	Taux nominal fixe de 3,39 %	6 décembre 2027	450,0
Billets de Série B	Taux nominal fixe de 5,97 %	15 octobre 2035	400,0
Billets de Série D	Taux nominal fixe de 5,03 %	1 ^{er} décembre 2044	300,0
Billets de Série H	Taux nominal fixe de 4,27 %	4 décembre 2047	450,0
Billets de Série I	Taux nominal fixe de 3,41 %	28 février 2050	400,0

Le 30 novembre 2021, la Société a émis dans le cadre d'un placement privé des billets non garantis de premier rang de Série J, portant intérêt à un taux nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024, d'un capital total de 300,0 millions \$. Parallèlement à ce placement, Metro a conclu un swap de taux d'intérêt de 300,0 millions \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux variable équivalent au taux des acceptations bancaires à 3 mois (CDOR) majoré de 11 points de base (0,11 %) sur la durée des billets Série J. Au 24 septembre 2022, le solde des billets non garantis de premier rang de Série J était de 285,1 millions \$, reflétant une diminution des réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt de 14,9 millions \$ désignés comme des couvertures de juste valeur.

Le 1^{er} décembre 2021, la Société a remboursé la totalité des billets de Série C, portant intérêt à un taux nominal fixe de 3,20 %, d'un montant de 300,0 millions \$ venant à échéance ce même jour.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Le 6 juin 2022, la Société a remboursé la totalité des billets de Série F, portant intérêt à un taux nominal fixe de 2,68 %, d'un montant de 300,0 millions \$ venant à échéance le 5 décembre 2022. La prime de remboursement anticipé représente un montant de 0,4 million \$ avant impôt.

Au cours du deuxième semestre de l'exercice 2022, la Société a conclu des contrats à terme sur obligations désignés comme couvertures de flux de trésorerie sur une composante d'une émission de dette future hautement probable d'un montant de 250,0 millions \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux sur 10 ans de 2,998 %.

CAPITAL-ACTIONS

	Actions ordinaires émises			
(en milliers)	2022	2021		
Solde au début de l'exercice	243 391	250 795		
Rachat d'actions en espèces	(7 000)	(7 850)		
Exercice d'options d'achat d'actions	538	446		
Solde à la fin de l'exercice	236 929	243 391		
Solde aux 2 décembre 2022 et au 1 ^{er} décembre 2021	235 476	241 560		

	Actions propre	S
(en milliers)	2022	2021
Solde au début de l'exercice	442	552
Remises en circulation	(107)	(110)
Solde à la fin de l'exercice	335	442
Solde aux 2 décembre 2022 et au 1 ^{er} décembre 2021	335	442

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Au 2 décembre 2022	Au 24 septembre 2022	Au 25 septembre 2021
Options d'achat d'actions (en milliers)	1 998	2 092	2 318
Prix d'exercice (en dollars)	40,23 à 62,82	40,23 à 62,82	35,42 à 57,81
Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	52,01	51,47	46,69

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 2 décembre 2022	Au 24 septembre 2022	Au 25 septembre 2021
Unités d'actions au rendement (en milliers)	557	557	615

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Relativement à son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vigueur du 25 novembre 2021 au 24 novembre 2022, la Société a racheté 7 000 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 68,81 \$, pour une considération totale de 481,7 millions \$.

La Société a décidé de renouveler le programme afin de se doter d'une option supplémentaire pour utiliser ses liquidités excédentaires. Ainsi, la Société pourra racheter, dans le cours normal de ses activités entre le 25 novembre 2022 et le 24 novembre 2023, jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires représentant approximativement 3,0 % des actions émises et en circulation de la Société en date du 11 novembre 2022. Les achats s'effectueront au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément à ses règles et politiques, ou par l'entremise de systèmes de négociation parallèles ou de toute autre façon pouvant être autorisée par un organisme de règlementation des valeurs mobilières, y compris en vertu d'ententes de gré à gré. La Société n'a procédé à aucun rachat d'actions entre le 25 novembre 2022 et le 2 décembre 2022.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



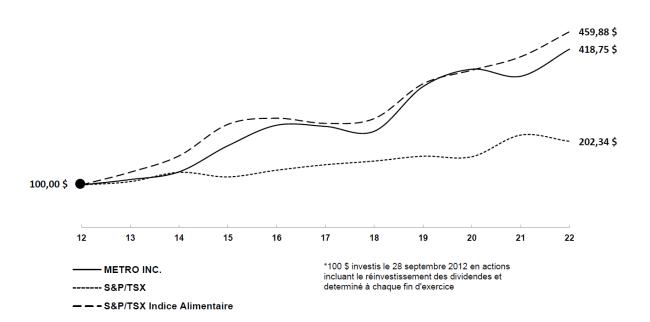
DIVIDENDES

Pour une 28^e année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel a été en hausse de 10,3 % et s'est élevé à 1,0750 \$ par action comparativement à 0,9750 \$ en 2021 pour un montant total de 257,9 millions \$ en 2022 et de 240,1 millions \$ en 2021.

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 59,14 \$ à 73,54 \$ au cours de l'exercice 2022 (52,63 \$ à 66,25 \$ en 2021). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 110,5 millions (141,6 millions en 2021). Le cours de clôture du vendredi 23 septembre 2022 était de 69,84 \$ comparativement à 60,18 \$ à la fin de l'exercice 2021. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 67,58 \$ à 78,34 \$. Le cours de clôture du 2 décembre 2022 était de 77,67 \$. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années.

RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS*



⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront une incidence importante sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge à payer ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

En mai 2019, deux demandes d'autorisation d'actions collectives liées aux opioïdes ont été déposées en Ontario et au Québec par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs, dont, au Québec, une filiale de la Société, Pro Doc, et, en Ontario, Groupe Jean Coutu et Pro Doc. En février 2020, une demande d'autorisation d'action collective liée aux opioïdes a été déposée en Colombie-Britannique par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont des filiales de la Société, Pro Doc et Groupe Jean Coutu. En avril 2021, une demande d'autorisation d'une action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc et Groupe Jean Coutu, a été notifiée par la Ville de Grande Prairie, en Alberta. En septembre 2021, une demande d'autorisation d'une (1) action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc et Groupe Jean Coutu, a également été déposée par la Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Ronge Indian Band, en Saskatchewan. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation d'actions collectives sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation d'action collective déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc et Groupe Jean Coutu. Toutes ces actions collectives proposées portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui auraient été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les actions collectives proposées en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique qui ont été intentées par des usagers d'opioïdes visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom de tous les usagers d'opioïdes directement. La Ville de Grande Prairie poursuit en son nom et au nom de tous les gouvernements locaux et municipalités canadiens et réclame un montant indéterminé en dommages-intérêts pour des coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. La Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Ronge Indian Band ont déposé une demande d'autorisation d'action collective similaire contre plusieurs défendeurs et réclament en leur nom et au nom de tous les gouvernements et communautés des Premières Nations, Inuit et Métis du Canada un montant indéterminé. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens, dont la Société. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, ait enfreint la *Loi sur la concurrence*. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. Le 31 décembre 2021, la Cour supérieure de l'Ontario a autorisé en partie l'exercice d'une autre de ces actions collectives, la Société ayant demandé la permission d'en appeler de ce jugement. La Société conteste tous ces recours autant au stade de l'autorisation qu'au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société conteste ce recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



SOURCES DE FINANCEMENT

Nos activités opérationnelles ont permis de générer en 2022 des flux de trésorerie de 1 461,4 millions \$. Ces flux de trésorerie ont servi à financer nos activités d'investissement, dont des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 621,1 millions \$, à procéder à des rachats d'actions au montant de 470,0 millions \$, à verser des dividendes de 257,9 millions \$, à procéder aux paiements des intérêts sur la dette de 105,6 millions \$ et aux paiements (capital et intérêts) des obligations locatives nets des paiements et intérêts reçus au titre des contrats de sous-location de 207,5 millions \$ ainsi qu'à effectuer nos autres activités d'investissement et de financement.

À la fin de l'exercice 2022, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 13,4 millions \$, d'une facilité de crédit renouvelable autorisée non utilisée de 579,1 millions \$ échéant en 2026, de billets de Série J de 300,0 millions \$ échéant en 2024, de billets de Série G de 450,0 millions \$ échéant en 2027, de billets de Série B de 400,0 millions \$ échéant en 2035, de billets de Série D de 300,0 millions \$ échéant en 2044, de billets de Série H de 450,0 millions \$ échéant en 2047 et de billets de Série I de 400,0 millions \$ échéant en 2050.

Nous croyons⁽²⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles de l'an prochain seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement courantes.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paiements exigibles par exercice (capital et intérêts)

(en millions de dollars)	Facilité de crédit et emprunts	Billets	Obligations locatives	Obligations en vertu de contrats de service	Total
2023	19,7	92,9	317,2	176,1	605,9
2024	24,9	92,9	301,2	78,2	497,2
2025	2,6	388,1	263,7	35,1	689,5
2026	2,4	87,1	228,0	16,7	334,2
2027	1,8	87,1	189,0	2,8	280,7
2028 et par la suite	38,9	3 145,9	678,9	1,2	3 864,9
	90,3	3 894,0	1 978,0	310,1	6 272,4

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2022, nous avons approvisionné des pharmacies détenues par un membre du conseil d'administration et par un dirigeant de la Société. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des affaires, elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange et elles sont détaillées à la note 23 des états financiers annuels consolidés.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



QUATRIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	2022	2021	Variation (%)
Chiffre d'affaires	4 432,6	4 092,0	8,3
Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeurs d'actifs, nettes des reprises	441,4	403,6	9,4
Bénéfice net	168,7	194,0	(13,0)
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	219,4	200,6	9,4
Bénéfice net dilué par action	0,70	0,79	(11,4)
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,92	0,81	13,6
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	466,6	415,3	_
Activités d'investissement	(136,0)	(187,3)	_
Activités de financement	(317,2)	(193,2)	<u> </u>

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2022 demeure élevé atteignant 4 432,6 millions \$, une hausse de 8,3 % comparativement au chiffre d'affaires du quatrième trimestre de 2021 principalement attribuable à la forte inflation enregistrée ce trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 8,0 % (baisse de 2,9 % en 2021) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ventes alimentaires en ligne⁽¹⁾ ont augmenté de 33,0 % par rapport à l'an dernier (stable en 2021). Notre panier alimentaire a connu une inflation de 10,0 % comparativement à 8,5 % au trimestre précédent. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 7,4 % (4,1 % en 2021), soit une hausse de 6,4 % pour les médicaments d'ordonnance soutenue par des activités liées à la COVID-19 telles que la distribution de tests rapides et une hausse de 9,9 % pour les produits de la section commerciale, principalement les médicaments en vente libre et les cosmétiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISES

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers nets, les impôts et l'amortissement et les pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises du quatrième trimestre de l'exercice 2022, a été de 441,4 millions \$ ou 10,0 % du chiffre d'affaires, une hausse de 9,4 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2021.

Notre taux de marge brute⁽¹⁾ a été de 20,4 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, stable par rapport au trimestre correspondant de 2021.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,7 % au quatrième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à 10,5 % pour le même trimestre de l'exercice 2021. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement liée aux pressions inflationnistes sur nos charges d'exploitation, telles que le transport, l'énergie et les fournitures.

Nous avons comptabilisé des gains sur cession d'actifs de 11,2 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2022 comparativement à 1,7 million \$ pour le trimestre correspondant de 2021. Les gains sur cession d'actifs réalisés en 2022 sont principalement attribuables à la vente d'immeubles.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



AMORTISSEMENT

La dépense d'amortissement pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 a été de 119,8 millions \$ comparativement à 110,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021. Cette augmentation reflète les investissements supplémentaires dans la chaîne d'approvisionnement et la logistique ainsi que dans la technologie en magasin.

PERTES DE VALEUR D'ACTIFS, NETTES DES REPRISES

Au cours du quatrième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, totalisant 70,1 millions \$, dont une tranche de 60,0 millions \$^{(1)} découlant de notre décision de retirer Jean Coutu du programme de fidélisation Air Miles® au printemps 2023. Cette perte de valeur représente la valeur comptable totale de l'actif au titre du programme de fidélisation de Jean Coutu. Des pertes de valeur ont également été comptabilisées pour des actifs de magasins, principalement des actifs au titre de droits d'utilisation, dont la valeur recouvrable était inférieure à leur valeur comptable. Des reprises de pertes de valeur ont été comptabilisées au cours du quatrième trimestre de 2022 pour d'autres sites, par suite de changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 ont été de 25,3 millions \$ comparativement à 28,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 57,5 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2022 avec un taux d'imposition effectif de 25,4 % comparativement à 70,1 millions \$ et 26,5 % au quatrième trimestre de l'exercice 2021.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ(1)

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2022 a été de 168,7 millions \$ comparativement à 194,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021, et le bénéfice net dilué par action de 0,70 \$ par rapport à 0,79 \$ en 2021, en baisse de 13,0 % et 11,4 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2022 a été de 219,4 millions \$ comparativement à 200,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,92 \$ comparativement à 0,81 \$, soit des hausses de 9,4 % et 13,6 % respectivement.

Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)⁽¹⁾

12 semaines / Exercices financiers

	2022		2021		Variation (%)	
	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Selon les états financiers	168,7	0,70	194,0	0,79	(13,0)	(11,4)
Perte de valeur au titre d'un programme de fidélisation, nette d'impôts de 15,9 \$	44,1		_			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 2,4 \$	6,6		6,6			
Mesures ajustées ⁽¹⁾	219,4	0,92	200,6	0,81	9,4	13,6

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 466,6 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2022 comparativement à 415,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2021. L'écart provient principalement de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement qui a généré des fonds de 92,3 millions \$ en 2022 comparativement à 55,5 millions \$ en 2021, et de la hausse des bénéfices en 2022.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 136,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2022 comparativement à 187,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021. L'écart s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement moins élevées de 40,3 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Activités de financement

Au quatrième trimestre de 2022, les activités de financement ont nécessité des fonds de 317,2 millions \$ comparativement à 193,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2021. Cet écart s'explique principalement par des rachats d'actions plus élevés de 63,6 millions \$ en 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en avril 2010 et amendée en 2019, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Au cours de l'exercice 2022, la Société a utilisé des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 25 des états financiers annuels consolidés.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « prévoir », « poursuivre », « anticiper », « croire », « devoir », « viser », « estimer » « prédire » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2023.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un des exemples des risques décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport annuel qui pourraient influer sur la réalisation de ces déclarations. Tout comme pour les risques mentionnés précédemment, la pandémie de COVID-19 constitue également un risque qui pourrait avoir un impact sur les activités, l'exploitation, les projets et le rendement de la Société ainsi que sur la réalisation des déclarations prospectives contenues dans le présent document.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures financières non conformes aux PCGR, aux ratios non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières, soit les mesures de gestion du capital, les mesures financières supplémentaires et le total des mesures sectorielles, au sens du Règlement 52-112 (collectivement, les « mesures financières déterminées »).

Les mesures financières déterminées que nous présentons dans nos documents rendus publics sont décrites cidessous par type de mesures.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure un montant inclus ou inclure un montant qui est exclus de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés.

Pour les mesures de performance financière, nous estimons que la présentation d'un bénéfice ajusté en fonction de ces éléments, qui ne reflètent pas nécessairement la performance de la Société, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative, leur permettant ainsi de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net dilué par action ajusté** est un ratio non conforme aux PCGR en raison du fait qu'une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante.

Nous sommes d'avis que la présentation de ce ratio, dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative. Ainsi, les lecteurs des états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Les mesures financières supplémentaires décrites ci-dessous sont, ou devraient être, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus de la Société.

Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables et le chiffre d'affaires des pharmacies comparables (incluant le chiffre d'affaires total, de la section commerciale et des médicaments d'ordonnance) sont définis comme étant les ventes au détail de magasins ou pharmacies comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les magasins et pharmacies relocalisés, agrandis et rénovés.

Les ventes alimentaires en ligne sont la somme des ventes effectuées par l'entremise de tous nos canaux en ligne.

Le taux de marge brute est calculé en divisant la marge brute par le chiffre d'affaires.

Le rendement des capitaux propres est calculé en divisant le bénéfice net par la moyenne des capitaux propres.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 24 septembre 2022.

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis, et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers annuels consolidés, préparés conformément aux IFRS, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation des états financiers consolidés et des informations financières contenues dans le rapport de gestion nécessite que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont passées en revue à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Au moment d'appliquer les méthodes comptables, la direction a porté les jugements suivants qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. La Société conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans la fiducie créée à l'intention des participants du régime d'unités d'actions au rendement. Toutefois, en vertu de la convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète les actions de la Société, elle assume le risque de variabilité des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour satisfaire à ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour les besoins et selon les spécifications de la Société. Elle prend en charge tous les coûts et contrôle les principales activités de l'usine. Pour ces raisons, la Société consolide l'usine dans ses états financiers.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Détermination du regroupement des secteurs d'exploitation

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'activités. Le secteur d'exploitation se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs d'activités en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et, par conséquent, elles sont assujetties au même contexte réglementaire ainsi qu'aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, elles utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et elles desservent les mêmes clients.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relative aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples du bénéfice et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 11 et 12 des états financiers annuels consolidés.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 20 des états financiers annuels consolidés.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section «Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières»

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



GESTION DES RISQUES

La direction identifie les principaux risques auxquels la Société est exposée. Elle détermine également les mesures adéquates afin de gérer ces risques de manière proactive. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés de façon continue au comité d'audit et au conseil d'administration. Le service d'audit interne a le mandat d'auditer tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'un audit pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier les risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

GESTION DES CRISES ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les événements inattendus, comme les crises géopolitiques, les pandémies et les épidémies, les catastrophes et les désastres naturels, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et de plus en plus fréquents liés aux changements climatiques, pourraient avoir une incidence négative sur la poursuite des activités de la Société ainsi que sur les activités de ses fournisseurs.

Des événements hors de notre contrôle pourraient survenir et avoir une incidence significative sur la continuité de nos opérations. Nous avons mis en place des plans de continuité des affaires pour l'ensemble de nos activités. Ces plans prévoient, entre autres, des lieux physiques alternatifs en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi que des ordinateurs de relève de puissance équivalente aux ordinateurs utilisés par la Société. Dans le contexte de la pandémie qui nous afflige, nous avons créé un comité stratégique qui supervise la gestion et la coordination des actions requises afin de protéger les employés, clients et partenaires de la Société des effets de la COVID-19. Ce comité est formé de membres de la direction venant des différentes unités d'affaires de la Société.

La Société reconnaît que les risques physiques découlant des changements climatiques, qu'il s'agisse d'événements ou de changements à plus long terme dans les tendances climatiques, et les risques de transition peuvent avoir des répercussions sur ses activités, sa situation financière et sa réputation, et ce, tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.

En ce qui concerne les risques physiques, les changements climatiques et les températures extrêmes peuvent affecter les locaux, les activités, la chaîne d'approvisionnement, le réseau de distribution et la sécurité des employés de la Société. Les effets à long terme des changements de température pourraient faire augmenter les coûts d'exploitation de nos locaux, et les phénomènes climatiques extrêmes, y compris les violentes tempêtes et les inondations, pourraient nuire à la production ou à l'approvisionnement de certains biens et endommager nos actifs physiques, y compris les bâtiments et les stocks. Ces événements et leurs effets sur nos activités pourraient nuire considérablement à notre rendement financier.

En ce qui concerne les risques de transition, certains effets pourraient inclure des fluctuations des prix de l'énergie et des produits de base et, plus généralement, des changements dans les tendances de l'offre et de la demande résultant de la transformation du marché du fait de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Cela pourrait également avoir des répercussions sur les conditions macroéconomiques et sur les dépenses et la confiance des consommateurs, et donner lieu à de nouvelles exigences réglementaires qui pourraient entraîner des risques de conformité et une hausse des coûts d'exploitation.

METRO a mis en place des mesures d'atténuation pour faire face aux risques climatiques, y compris notamment des assurances et des plans d'urgence. Afin d'accroître la résilience de notre entreprise face aux risques climatiques et de continuer à intégrer les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans notre gouvernance, notre stratégie, notre gestion des risques et nos mesures et objectifs, METRO a annoncé en octobre 2022 son soutien au TCFD, devenant ainsi le premier détaillant canadien de produits alimentaires et pharmaceutiques à prendre cet engagement public. La Société améliorera l'information sur les risques et les occasions potentiels liés aux changements climatiques destinée à ses actionnaires et autres parties prenantes.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section «Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières»

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



IMAGE DE MARQUE, RÉPUTATION ET CONFIANCE

Sécurité des produits

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés à la salubrité des produits alimentaires et pharmaceutiques, à la contamination, à la manutention des produits et aux produits défectueux. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxi-infection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

Pour pallier ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue offerts par *L'École des professionnels Metro* sont donnés aux employés. Nos principaux centres de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis and Critical Control Point* (HACCP), soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

Nous sommes également exposés à des enjeux potentiels de sécurité des produits en ce qui concerne la vente de produits pharmaceutiques. Nos activités de distribution sont assujetties à la surveillance réglementaire de Santé Canada et nos pharmaciens doivent respecter les normes professionnelles dans l'exercice de leurs fonctions dans l'ensemble de notre réseau pharmaceutique.

Image de marque et réputation

La Société bénéficie de marques reconnues. Le défaut d'agir avec intégrité ou de maintenir des activités éthiques et socialement responsables pourrait nuire à notre réputation et avoir un impact important sur notre situation financière. Pour atténuer ces risques, nous avons mis en œuvre des politiques, des contrôles et des processus de gouvernance internes, y compris un code de conduite, un programme confidentiel pour les dénonciateurs et d'une démarche en matière de responsabilité d'entreprise.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Systèmes informatiques

Nous dépendons de vastes systèmes de technologie de l'information pour gérer pratiquement tous les aspects de nos activités. Une panne de système ou toute perturbation de ces systèmes ou des données qu'ils recueillent pourrait avoir un impact négatif important sur nos opérations et nos résultats financiers.

Afin de mitiger ces risques, la direction a déployé diverses mesures de sécurité technologiques, dont un environnement de haute disponibilité pour tous ses systèmes critiques, et a mis en place des processus, des procédures et des contrôles en lien avec les différents systèmes concernés.

Cybersécurité et protection des données

Différents systèmes informatiques sont nécessaires au déroulement de nos activités et nous pourrions avoir à faire face à certains risques en matière de sécurité, notamment de cyberattaques, pouvant nuire à la disponibilité et à l'intégrité de ces systèmes ou pouvant compromettre la confidentialité des données.

Dans le cours normal de nos activités, nous recueillons des renseignements de nature confidentielle relatifs à nos clients, fournisseurs, employés, partenaires et participants à nos programmes de fidélisation. Des données personnelles et confidentielles sont également recueillies auprès des clients faisant affaires avec des pharmacies de notre réseau. De plus, les sites de commerce électronique représentent un risque supplémentaire au niveau de la sécurité de nos systèmes. Nous sommes ainsi davantage exposés au risque de cyberattaques visant le vol de renseignements ou l'interruption de nos systèmes informatiques.

Une cyberattaque ou une intrusion dans nos systèmes pourrait faire en sorte que des personnes non autorisées altèrent nos systèmes ou aient accès à des informations sensibles et confidentielles et les utilisent ou les endommagent. De telles situations pourraient aussi affecter des tiers qui fournissent des services essentiels pour nos opérations ou qui entreposent des informations de nature confidentielle. Ces événements auraient une incidence négative sur nos clients et partenaires qui pourraient résulter en des pertes financières, réduire notre avantage concurrentiel ou entacher notre réputation.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section «Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières»

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Afin de mitiger ces risques, un comité exécutif formé de membres de la haute direction de la Société chapeaute les activités en matière de cybersécurité dont celles du Service de la sécurité de l'information. Des rencontres ont lieu régulièrement et permettent de suivre l'évolution des divers projets relatifs à la cybersécurité, de passer en revue les incidents significatifs et de revoir divers indicateurs de performance liés à la sécurité. Ce comité rend compte de ses travaux aux membres du conseil d'administration de façon biannuelle. Le service de la sécurité de l'information met en place et coordonne les mesures de prévention, de détection et de remédiation en matière de cybersécurité. Les mesures de cybersécurité comprennent, entre autres, en plus de la mise en place de contrôles robustes au niveau des accès aux systèmes, l'embauche de firmes spécialisées pour procéder occasionnellement à des tests d'intrusion. De plus, nous avons mis en place un programme de sensibilisation et de formation en matière de sécurité de l'information pour les employés.

Aucun incident significatif attribuable aux technologies de la Société n'est survenu au cours de l'exercice. Considérant l'évolution rapide des risques en matière de cybersécurité ainsi que la complexité des menaces, nous ne pouvons garantir que les mesures prises, par la Société et les tiers avec lesquels elle fait affaires, seront adéquates afin de prévenir ou détecter à temps une cyberattaque. À cet égard, nous nous tenons informés des nouvelles tendances et pratiques en matière de sécurité de l'information afin d'entreprendre des actions proactives.

RISQUES DE RESSOURCES HUMAINES

Relations de travail

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient impacter négativement la Société. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Nous élaborons des plans de contingence afin de minimiser l'impact d'éventuels conflits de travail. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail et nous prévoyons⁽²⁾ maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

Santé et sécurité au travail

Des accidents de travail pourraient survenir dans l'un de nos sites. Afin de minimiser ce risque, nous avons élaboré une politique en matière de prévention des accidents de travail. De plus, nous avons formé des comités de santé et sécurité au travail qui sont responsables de la mise en place de plans d'action et de la prévention des accidents de travail dans chacun de nos sites.

Embauche, rétention et structure organisationnelle

Notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion du rendement, notre plan de relève et notre plan de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre habileté à exécuter notre plan stratégique ainsi que notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la Société. Nous possédons des pratiques éprouvées pour attirer les professionnels requis pour nos opérations. Nous avons des pratiques d'évaluation de rendement qui sont coordonnées par le groupe des ressources humaines. Notre structure de rémunération est réévaluée sur une base régulière afin de s'assurer que celle-ci est compétitive en fonction du marché et de nos concurrents. Nous avons mis en place un plan de relève afin de nous assurer d'avoir des ressources bien identifiées pour les postes clés dans l'organisation.

RISQUES JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Procédures judiciaires

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Une description plus détaillée de certaines procédures intentées contre la Société ou ses filiales se retrouvent dans la section « Éventualités » de ce rapport de gestion.

Réglementation

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section «Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières»

 $^{^{(2)}}$ Consulter la section « Informations prospectives »



Une grande portion du chiffre d'affaires et du bénéfice opérationnel de la Société dépend des ventes de médicaments sur ordonnance. Les activités pharmaceutiques font face aux risques inhérents à la nature réglementée de certaines des activités pharmaceutiques et des activités de nos pharmaciens propriétaires franchisés.

Toute modification aux lois et règlements, ou aux politiques, touchant des activités de la Société ou de ses franchisés peut avoir une incidence notable sur son rendement et sur la croissance des ventes. Des processus sont en place afin de nous assurer du suivi des modifications aux lois et règlements en vigueur et des nouvelles lois et nouveaux règlements, ainsi que de notre conformité à ceux-ci.

Responsabilité d'entreprise

La Société s'est dotée en 2010 d'une démarche en responsabilité d'entreprise. Au cours de la dernière décennie, nous avons implanté des programmes structurants et nous faisons état de nos progrès dans un rapport publié annuellement. Pour anticiper et gérer les risques liés aux questions ESG, nous demeurons à l'affût des enjeux émergents et des nouvelles pratiques et travaillons à continuellement améliorer nos façons de faire.

Nous visons⁽²⁾ à ce que nos actions apportent de la valeur à METRO, et à nos parties prenantes – clients, employés, fournisseurs, actionnaires et partenaires communautaires. Les enjeux ESG sont au centre de notre démarche de responsabilité d'entreprise et nous permettent d'assumer notre position de leader de l'alimentation et de la pharmacie de façon responsable. Pour plus de détails, consulter le *metro.ca/responsabilite d'entreprise*.

RISQUES DU MARCHÉ

Concurrence et prix

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents, des niveaux d'inflation des coûts plus élevés que la normale et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada.

La concurrence accrue pourrait entraîner une pression sur les prix de détail et les marges. Ainsi, nous adoptons des stratégies de mise en marché innovatrices afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des consommateurs et protéger nos parts de marché.

Des niveaux d'inflation plus élevés que la normale des coûts pourraient également exercer des pressions sur les prix de vente au détail, les marges et les coûts d'exploitation. Par conséquent, nous avons mis en œuvre de solides programmes de mise en marché, développé une excellente offre de marques privées et travaillons en collaboration avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour en atténuer les impacts.

Nous avons aussi développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos bannières s'adressent à trois segments de marché différents, soit la bannière de supermarchés Metro, les bannières d'escompte Super C et Food Basics ainsi que les magasins de produits ethniques Adonis. La bannière Première Moisson est spécialisée dans la boulangerie, pâtisserie, charcuterie et autres mets élaborés selon une approche artisanale et respectueuse des grandes traditions.

Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de grande, de moyenne et de petites surfaces exploitées sous les principales bannières suivantes : Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy.

Avec les programmes de fidélisation *metro&moi et Air Miles*® dans nos supermarchés Metro et Metro Plus et dans notre réseau de pharmacies Jean Coutu, nous sommes en mesure de connaître les habitudes d'achat de nos clients fidèles et ainsi leur offrir des promotions personnalisées en vue d'augmenter leurs achats chez nous.

Comportement des consommateurs et changement numérique

Les habitudes d'achat des consommateurs évoluent et si nous sommes incapables d'adapter notre offre, cela pourrait avoir un impact négatif sur nos résultats financiers.

Notre service d'épicerie en ligne, nos sites internet ainsi que nos différentes applications mobiles s'inscrivent dans la stratégie numérique globale de l'entreprise qui vise à positionner METRO comme le détaillant qui offre l'expérience alimentaire la plus adaptée aux besoins et comportements des consommateurs.

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section «Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières»

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Fournisseurs

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

Interruption des activités du centre de distribution

Une interruption prolongée dans l'un de nos centres de distribution pourrait avoir un impact sur notre capacité à approvisionner nos magasins et avoir un impact défavorable sur nos résultats financiers. Nous avons mis en place des mesures pour prévenir les perturbations des activités et avons élaboré des plans d'urgence pour intervenir en cas d'interruption.

Modernisation de nos centres de distribution

Les investissements dans la modernisation de nos centres de distributions au Québec et en Ontario se traduisent par des projets de grande envergure. Une mauvaise gestion des ressources humaines, matérielles et financières pourrait se transformer en coûts importants et ne pas rencontrer notre objectif. Une gestion de projets efficiente et une gestion du changement adéquate de ces nouvelles technologies, qui comprennent l'automatisation, permettront d'atteindre les résultats attendus selon notre plan d'affaires.

RISQUES FINANCIERS

Taux de change et instruments financiers

Nous effectuons certains achats de biens et services en différentes devises et nous contractons, selon les conditions du marché, des emprunts US, nous exposant ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques financiers, nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subirons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

Crédit

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Liquidité

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette non courante et de nos créditeurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons⁽²⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement.

Prix du carburant, de l'énergie et des services publics

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

Montréal, Canada, le 9 décembre 2022

⁽¹⁾ Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section «Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières»

⁽²⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration.

METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

Le 9 décembre 2022

François Thibault Vice-président exécutif,

chef de la direction financière et trésorier



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de METRO INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de METRO INC. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021, et les comptes de résultat consolidés, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021 ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont la question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de cette question. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse à la question ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

Question clé de l'audit

Test de dépréciation du goodwill du secteur des activités pharmaceutiques

Pour le goodwill, un test de dépréciation doit être effectué au moins une fois par année, ou dès qu'un indice de dépréciation existe. Comme il est indiqué à la note 12, un goodwill d'une valeur comptable de 1 323,3 M\$ a été affecté au secteur opérationnel des activités pharmaceutiques. Aux fins du test de dépréciation, la valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité, laquelle a été calculée à partir des prévisions de flux de trésorerie avant impôts actualisés pour le prochain exercice selon le budget approuvé par la direction.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Pour tester la valeur recouvrable estimative du secteur des activités pharmaceutiques, nous avons mis en œuvre, entre autres, les procédures suivantes :

- Nous avons recalculé la valeur d'utilité du secteur des activités pharmaceutiques à l'aide du modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés de la Société.
- Nous avons comparé les hypothèses sous jacentes de la direction utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, en particulier le BAIIA utilisé dans les prévisions de flux de trésorerie pour le prochain exercice, avec le budget. Nous avons évalué la capacité de la direction à faire des prévisions exactes en comparant les prévisions antérieures avec les résultats réels.



L'audit du test de dépréciation annuel du goodwill réalisé par la direction a été complexe, compte tenu du degré de jugement et de subjectivité requis pour l'évaluation des estimations et hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable du secteur des activités pharmaceutiques au 24 septembre 2022. Les hypothèses importantes ont compris le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) utilisé dans les prévisions de flux de trésorerie pour le prochain exercice et le taux d'actualisation, lesquels sont touchés par les attentes à l'égard de l'évolution future des marchés et des conditions économiques.

- Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons évalué le modèle d'évaluation de la Société et le taux d'actualisation en nous référant aux tendances sectorielles et économiques et à l'information de sociétés comparables.
- Nous avons procédé à des analyses de sensibilité sur les hypothèses importantes pour évaluer les variations de la valeur recouvrable qui découleraient de modifications apportées aux données d'entrée sous-jacentes.
- Nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies relativement aux jugements importants posés par la direction comme il est décrit ci-dessus.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

 nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés



pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Martine Quintal.

Crost & young s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada Le 9 décembre 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112005



États financiers annuels consolidés

METRO INC.

24 septembre 2022



Table des matières

Comptes consolidés de résultat	
États consolidés du résultat global	
États consolidés de la situation financière	
États consolidés des variations des capitaux propres	
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	
Notes afférentes aux états financiers consolidés	
1- Description de l'entreprise	
2- Principales méthodes comptables	
3- Jugements et estimations significatifs	
4- Frais financiers nets	
5- Impôts sur les bénéfices	
6- Bénéfice net par action	
7- Stocks	
8- Immobilisations corporelles	
9- Immeubles de placement	
10- Contrats de location	
11- Immobilisations incorporelles	
12- Goodwill	
13- Autres éléments d'actif	
14- Emprunts bancaires	
15- Compensation	
16- Provisions	
17- Dette	
18- Capital-actions	
19- Dividendes	
20- Avantages du personnel	
21- Engagements	
22- Éventualités	
23- Transactions entre parties liées	
24- Gestion du capital	
25- Instruments financiers	
26- Chiffres comparatifs	
27- Approbation des états financiers	



Comptes consolidés de résultat

Exercices clos les 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021 (en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	2022	2021
Chiffre d'affaires (note 23)	18 888,9	18 283,0
Coût des marchandises vendues	(15 105,6)	(14 628,2)
Marge brute	3 783,3	3 654,8
Charges d'exploitation	(1 964,0)	(1 929,7)
Gain sur cession d'actifs (notes 8 à 11)	25,3	7,4
Bénéfice opérationnel avant amortissement et pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises	1 844,6	1 732,5
Amortissement (notes 8 à 11)	(503,3)	(478,3)
Pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises (notes 8, 10 et 11)	(70,1)	_
Frais financiers nets (note 4)	(117,6)	(133,5)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 153,6	1 120,7
Impôts sur les bénéfices (note 5)	(304,1)	(295,0)
Bénéfice net	849,5	825,7
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	846,1	823,0
Participations ne donnant pas le contrôle	3,4	2,7
	849,5	825,7
Bénéfice net par action (en dollars) (notes 6 et 18)		
De base	3,53	3,34
Dilué	3,51	3,33

Voir les notes afférentes



États consolidés du résultat global

Exercices clos les 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021 (en millions de dollars)

	2022	2021
Bénéfice net	849,5	825,7
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains actuariels (note 20)	36,1	214,2
Effet du plafond de l'actif (note 20)	23,6	(41,5)
Exigence de financement minimal (note 20)	21,4	(21,4)
Impôts sur les bénéfices correspondants (note 5)	(21,5)	(40,1)
	59,6	111,2
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie (note 25)	1,2	_
Impôts sur les bénéfices correspondants (note 5)	(0,3)	_
	0,9	
	60,5	111,2
Résultat global	910,0	936,9
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	906,6	934,2
Participations ne donnant pas le contrôle	3,4	2,7
	910,0	936,9

Voir les notes afférentes



États consolidés de la situation financière

Aux 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars)

	2022	2021
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,4	445,8
Débiteurs (notes 13 et 23)	680,3	679,2
Débiteurs liés aux contrats de sous-location (note 10)	94,8	92,8
Stocks (note 7)	1 331,1	1 169,0
Charges payées d'avance	54,1	46,6
Impôts exigibles	9,6	33,4
	2 183,3	2 466,8
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	3 457,7	3 129,8
Immeubles de placement (note 9)	14,5	33,4
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	995,1	1 064,7
Immobilisations incorporelles (note 11)	2 739,0	2 854,7
Goodwill (note 12)	3 301,2	3 301,2
Impôts différés (note 5)	44,8	57,1
Actifs au titre des prestations définies (note 20)	127,9	84,8
Débiteurs liés aux contrats de sous-location (note 10)	478,3	549,6
Autres éléments d'actif (note 13)	59,5	50,0
	13 401,3	13 592,1
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 14)	0,1	0,1
Créditeurs (note 15)	1 575,3	1 546,5
Revenus reportés	38,5	35,9
Impôts exigibles	43,6	25,9
Provisions (note 16)	0,5	1,6
Partie courante de la dette (note 17)	18,2	318,5
Partie courante des obligations locatives (note 10)	276,3	269,7
	1 952,5	2 198,2
Passifs non courants		
Dette (note 17)	2 324,5	2 318,2
Obligations locatives (note 10)	1 502,7	1 657,5
Passifs au titre des prestations définies (note 20)	30,0	61,5
Provisions (note 16)	12,8	13,5
Impôts différés (note 5)	942,2	927,7
Autres éléments de passif	18,2	2,7
·	6 782,9	7 179,3
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	6 604,5	6 399,9
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	13,9	12,9
	6 618,4	6 412,8
	13 401,3	13 592,1

Engagements et éventualités (notes 21 et 22)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration,

ERIC LA FLÈCHE Administrateur RUSSELL GOODMAN Administrateur



États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars)

_	Attribu	uables aux a	ctionnaires	ordinaires d	e la société m	nère	_	
	Capital- actions (note 18)	Actions propres (note 18)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 25 septembre 2021	1 674,3	(20,5)	24,2	4 721,9	_	6 399,9	12,9	6 412,8
Bénéfice net	_	_	_	846,1	_	846,1	3,4	849,5
Autres éléments du résultat global	_	_	_	59,6	0,9	60,5	_	60,5
Résultat global	_	_	_	905,7	0,9	906,6	3,4	910,0
Exercice d'options d'achat d'actions	23,5	_	(2,5)	_	_	21,0	_	21,0
Rachat d'actions (note 18)	(48,5)	_	_	_	_	(48,5)	_	(48,5)
Prime sur rachat d'actions (note 18)	_	_	_	(421,5)	_	(421,5)	_	(421,5)
Charge de rémunération fondée sur des actions	_	_	8,6	_	_	8,6	_	8,6
Règlement d'unités d'actions au rendement	_	4,3	(7,0)	(1,0)	_	(3,7)	_	(3,7)
Dividendes (note 19)	_	_	_	(257,9)	_	(257,9)	(1,6)	(259,5)
Rachat de participations minoritaires	_						(0,8)	(0,8)
	(25,0)	4,3	(0,9)	(680,4)	_	(702,0)	(2,4)	(704,4)
Solde au 24 septembre 2022	1 649,3	(16,2)	23,3	4 947,2	0,9	6 604,5	13,9	6 618,4

Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère								
	Capital- actions (note 18)	Actions propres (note 18)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 26 septembre 2020	1 713,8	(25,1)	22,2	4 431,3	_	6 142,2	13,2	6 155,4
Bénéfice net	_	_	_	823,0	_	823,0	2,7	825,7
Autres éléments du résultat global	_	_	_	111,2	_	111,2	_	111,2
Résultat global	_	_	_	934,2	_	934,2	2,7	936,9
Exercice d'options d'achat d'actions	14,2	_	(1,6)	_	_	12,6	_	12,6
Rachat d'actions (note 18)	(53,7)	_	_	_	_	(53,7)	_	(53,7)
Prime sur rachat d'actions (note 18)	_	_	_	(402,6)	_	(402,6)	_	(402,6)
Charge de rémunération fondée sur des actions	_	_	10,6	_	_	10,6	_	10,6
Règlement d'unités d'actions au rendement	_	4,6	(7,0)	(0,9)	_	(3,3)	_	(3,3)
Dividendes (note 19)	_	_	_	(240,1)	_	(240,1)	(1,9)	(242,0)
Rachat de participations minoritaires	_	_	_	_	_	_	(1,1)	(1,1)
	(39,5)	4,6	2,0	(643,6)	_	(676,5)	(3,0)	(679,5)
Solde au 25 septembre 2021	1 674,3	(20,5)	24,2	4 721,9	_	6 399,9	12,9	6 412,8

Voir les notes afférentes



Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars)

	2022	2021
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 153,6	1 120,7
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	503,3	478,3
Gain sur cession d'actifs	(25,3)	(7,4)
Pertes de valeur d'actifs	71,5	_
Reprises de pertes de valeur d'actifs	(1,4)	_
Charge de rémunération fondée sur des actions Écart entre les montants versés au titre des avantages du personnel et la charge de	8,6	10,6
l'exercice	6,3	13,5
Frais financiers nets	117,6	133,5
W. C. W. L. W. C. L. L. L. L. L. L. L. L. L. L. L. L. L.	1 834,2	1 749,2
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(115,2)	162,2
Impôts sur les bénéfices payés	(257,6)	(328,1)
	1 461,4	1 583,3
Activités d'investissement		
Rachat de participations minoritaires	(0,2)	(1,1)
Variation nette des autres éléments d'actif	(10,1)	1,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement (notes 8 et 9)	(522,9)	(520,0)
Cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement (notes 8 et 9)	47,5	22,4
Acquisition d'immobilisations incorporelles (note 11)	(98,2)	(79,3)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location	91,2	89,0
Intérêts reçus au titre des contrats de sous-location	14,9	15,7
	(477,8)	(471,6)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	_	(0,3)
Émission d'actions (note 18)	21,0	12,6
Rachat d'actions (note 18)	(470,0)	(456,3)
Règlement d'unités d'actions au rendement	(3,7)	(3,3)
Augmentation de la dette	330,5	21,9
Remboursement de la dette	(616,8)	(24,0)
Intérêts payés sur la dette	(105,6)	(109,1)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	(268,0)	(260,9)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	(45,6)	(48,6)
Variation nette des autres éléments de passif	0,1	0,7
Dividendes (note 19)	(257,9)	(240,1)
	(1 416,0)	(1 107,4)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(432,4)	4,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	445,8	441,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	13,4	445,8

Voir les notes afférentes



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs de produits alimentaires et pharmaceutiques au Canada grâce à son réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social est situé au 11011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différents secteurs d'activités, soit le secteur des activités alimentaires et le secteur des activités pharmaceutiques, sont regroupés en un seul secteur à présenter en raison de la nature similaire de leurs activités (note 3).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés, présentés en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative, selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers et de l'actif au titre des prestations définies, qui sont évalués à leur juste valeur, ainsi que les obligations au titre des prestations définies, qui sont évaluées à leur valeur actualisée. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées (notes 3 et 23). Les transactions et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins qui répondent à la définition d'une entité structurée sont comptabilisées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés ou franchisés non consolidés et aux autres clients sont comptabilisées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisée en réduction du chiffre d'affaires.

Comptabilisation des contreparties reçues des fournisseurs

Les contreparties en espèces reçues des fournisseurs sont considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, sont portées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur comptabilisation dans les états financiers consolidés.

Programmes de fidélisation

La Société a deux programmes de fidélisation.

Le premier programme est la propriété d'un tiers et la Société agit à titre de mandataire. La Société comptabilise le coût de ce programme en réduction de son chiffre d'affaires au moment de la vente au consommateur.

Le second programme appartient à la Société. Au moment d'une vente au consommateur, la Société comptabilise à titre de revenus reportés la partie de cette vente correspondant à la juste valeur des points émis dans le cadre du programme. La juste valeur est déterminée en fonction de la valeur d'échange des points accordés et du taux d'échange attendu des points qui sont réévalués périodiquement. Les revenus reportés sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires au moment de l'échange des points par le consommateur.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien. Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées selon cette monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Chaque date de clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les gains ou pertes résultant de la conversion des devises sont imputés au bénéfice net.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Impôts sur les bénéfices

Les actifs et passifs d'impôt exigible pour l'exercice considéré et les exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales ou qui leur sera payé. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés par les autorités fiscales à la date de clôture.

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer qui découleraient de la réalisation ou du règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont comptabilisées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt relatif à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres.

Paiement fondé sur des actions

Une charge de rémunération fondée sur des actions est comptabilisée pour les régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions au rendement (UAR) offerts à certains employés de même que pour le régime d'unités d'actions différées (UAD) offert aux administrateurs.

Les droits rattachés aux options d'achat d'actions attribuées sont acquis graduellement sur la période d'acquisition des droits et chaque tranche est considérée comme une attribution séparée. La valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.

Pour le régime d'UAR, la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est comptabilisée selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. L'attribution répond à la définition d'un instrument de capitaux propres.

Pour le régime d'UAD, la charge de rémunération et le passif correspondant sont comptabilisés à la date d'attribution et leur valeur est établie en fonction de la valeur marchande des actions ordinaires de la Société à cette date. Le passif lié aux UAD est présenté dans les créditeurs et rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le bénéfice net dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont ajustés pour refléter les effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes bancaires, les placements très liquides (dont la durée initiale est de trois mois ou moins) et les dépôts en circulation. Ils sont classés comme étant évalués au coût amorti.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Débiteurs

Les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients sont classés comme étant des « Prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur puis, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, les montants comptabilisés correspondent généralement au coût.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôts est déterminé selon la méthode du coût moyen, déduction faite de certaines contreparties reçues des fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail, diminué de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties reçues des fournisseurs. Tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont inclus dans le coût des stocks en entrepôts et en magasins.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. Les principales composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées d'utilité différentes sont amorties distinctement. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est plus courte. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont passées en revue annuellement.

Bâtiments	20 à 50 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

Contrats de location

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date de début de contrat, soit le moment où le bailleur met le bien loué à la disposition de la Société. Les paiements de loyers au titre de contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur ainsi que les paiements variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux, sont comptabilisés dans les charges d'exploitation de facon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des paiements de loyers fixes et des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté au contrat de location. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société à la date de début du contrat de location. La charge d'intérêts est comptabilisée dans les frais financiers nets. La durée du contrat de location comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus et des coûts de remise en état. Après l'évaluation initiale, la Société applique le modèle du coût aux actifs au titre de droits d'utilisation. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût diminué de l'amortissement cumulé, des pertes de valeur cumulées et de toute réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis, à compter de la date de début du contrat de location, selon le mode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif ou la durée du contrat de location, si elle est plus courte.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société en tant que bailleur

Pour les contrats de sous-location, pour lesquels la Société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle évalue le classement par rapport aux actifs au titre de droits d'utilisation issus du contrat de location principal. La Société comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats de location distincts. Un contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasitotalité des risques et avantages inhérents au bien sous-jacent. Dans le cas contraire, les contrats de location sont classés comme contrats de location simple et les revenus locatifs sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de sous-location qui sont classés comme contrats de location-financement, la Société décomptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation correspondants et inscrit un investissement net dans les contrats de sous-location. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans les frais financiers nets. L'investissement net est présenté dans les débiteurs liés aux contrats de sous-location courants et non courants.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus pour réaliser une plus-value du capital et générer des revenus locatifs. Ils ne sont pas occupés par leur propriétaire dans le cadre de ses activités ordinaires. Ils sont comptabilisés au coût. À l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les principales composantes sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective qui varie de 20 à 50 ans. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont passées en revue annuellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont passées en revue annuellement.

Logiciels	3 à 7 ans
Primes de rétention dans les réseaux de détail	5 à 30 ans
Relations clients	10 à 27 ans

Les bannières que la Société a l'intention de conserver et d'exploiter, les marques privées pour lesquelles elle continue de développer de nouveaux produits et les programmes de fidélisation qu'elle a l'intention de maintenir répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Ils sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis.

Goodwill

Le goodwill, lequel représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, est comptabilisé au coût et n'est pas amorti.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société doit déterminer s'il existe un indice de dépréciation pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée, ses immeubles de placement, ses actifs au titre de droits d'utilisation et son goodwill. S'il existe un indice, elle doit effectuer un test de dépréciation. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, la Société doit effectuer un test de dépréciation au minimum chaque année, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'actif lui-même, d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque magasin représente une UGT distincte. Les tests de dépréciation des entrepôts sont effectués au niveau de différents groupes d'UGT. Les tests de dépréciation des actifs communs sont effectués au niveau du plus petit groupe d'UGT auquel les actifs ont été affectés. Les tests de dépréciation du goodwill sont effectués au niveau du plus petit groupe d'UGT auquel le goodwill se rapporte. Les tests de dépréciation des immeubles de placement, des bannières, des marques privées et des programmes de fidélisation sont effectués au niveau de l'actif lui-même.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Dans le cadre des tests de dépréciation, la valeur comptable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité correspond généralement aux prévisions de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflètent l'expérience passée et elles sont actualisées à un taux avant impôts correspondant au taux attendu par le marché pour ce type d'investissement. La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net pour le montant de l'excédent. Les pertes de valeur liées à une UGT ou un groupe d'UGT sont réparties d'abord au goodwill, le cas échéant, et ensuite au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT, sans toutefois réduire la valeur comptable des actifs en dessous du plus élevé de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, leur valeur d'utilité ou zéro.

À l'exception du goodwill, toute reprise de perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net. Les reprises de pertes de valeur liées à une UGT ou un groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les avantages du personnel à court terme, qui correspondent aux salaires et charges sociales et sont comptabilisés immédiatement dans le bénéfice net, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail, lesquelles sont comptabilisées dans le bénéfice net et un montant correspondant est inscrit dans le passif lorsque la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

Les avantages du personnel comprennent aussi les avantages postérieurs à l'emploi, qui incluent les prestations de retraite (y compris les régimes à prestations définies et à cotisations définies) et les avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie et médicale postérieure à l'emploi. Les avantages du personnel comprennent également les autres avantages à long terme, soit les indemnités pour invalidité de longue durée non couvertes par des régimes d'assurances et les avantages complémentaires offerts aux employés en invalidité de longue durée. Les actifs et les obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des autres avantages à long terme sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- Les obligations au titre des prestations définies et le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé.
- Les obligations au titre des prestations définies sont actualisées d'après les taux de rendement du marché des obligations de sociétés de qualité supérieure dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.
- L'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Dans le cas où un régime est en situation de surplus, l'actif est limité au moindre de la valeur actuarielle déterminée à des fins comptables et de la valeur de l'avantage économique qu'il peut procurer dans le futur sous la forme de remboursements de surplus ou de congés de cotisations. De plus, un passif supplémentaire pourrait être comptabilisé lorsqu'une exigence de financement minimal au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles.
- La charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies, sur le plafond de l'actif et sur l'exigence de financement minimal est présentée déduction faite des produits d'intérêts sur les actifs des régimes, qui sont calculés en appliquant le même taux que celui utilisé pour l'évaluation des obligations, et est comptabilisée dans les frais financiers nets.
- Les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite et les avantages complémentaires de retraite résultent des modifications apportées à la fin de l'exercice considéré aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Ils résultent également des écarts entre l'expérience des régimes au cours de l'exercice considéré et les hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent pour déterminer la charge au titre des avantages du personnel de l'exercice considéré et les obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice précédent.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

- Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies incluent les gains ou pertes actuariels, le rendement des actifs des régimes, et les variations du plafond de l'actif et de l'exigence de financement minimal, à l'exclusion du montant déjà considéré dans la charge d'intérêts. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période pendant laquelle elles surviennent, puis elles sont reclassées du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la fin de chaque période.
- Les gains ou pertes actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont comptabilisés en totalité immédiatement dans le bénéfice net.
- Le coût qui résulte d'une modification du régime visant à accorder des avantages en considération des services passés est comptabilisé immédiatement dans le bénéfice net.
- Le coût des régimes de retraite à cotisations définies, qui inclut celui des régimes de retraite multi-employeurs, est comptabilisé lorsque les cotisations sont dues. Étant donné que l'information nécessaire pour évaluer de manière fiable l'obligation et les actifs des régimes multi-employeurs à prestations définies n'est pas disponible et qu'aucune évaluation actuarielle selon les IFRS n'est effectuée, ces régimes sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies et l'engagement de la Société se limite aux cotisations négociées. La très grande majorité des cotisations effectuées par la Société à des régimes multi-employeurs sont versées au Régime de retraite des employés de commerce du Canada (RRECC). La Société et ses franchisés représentent environ 25 % du nombre total des participants à ce régime.

Revenus reportés

Les revenus reportés incluent les points émis dans le cadre des programmes de fidélisation de la Société et les cartes-cadeaux en circulation à la fin de l'exercice pour lesquelles les revenus sont comptabilisés au moment de l'échange.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'elle sera tenue d'éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Autres passifs financiers

Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit renouvelable, les billets et les emprunts sont classés à titre de « Passifs évalués au coût amorti » et sont évalués initialement à la juste valeur diminuée des frais de financement. Ils sont évalués par la suite au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ces emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au bénéfice net.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'instruments financiers qui ne sont pas classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Par la suite, les actifs financiers sont évalués en fonction de leur classement qui est compris dans l'une des catégories suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), et à la JVRN.

Les actifs financiers qui ne sont pas désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale, sont classés et évalués au coût amorti, s'ils sont détenus dans un modèle économique ayant pour but de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie et que les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Dans le cas



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

contraire, ils sont classés et évalués à la JVAERG, dans la mesure où la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers, et les modalités contractuelles, à des dates précisées, donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont effectués selon le coût amorti ou la JVRN.

En résumé, les actifs et les passifs de la Société sont classés et évalués de la façon suivante :

- La trésorerie, les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients sont classés comme étant évalués au coût amorti;
- Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit renouvelable, les billets et les emprunts sont classés comme étant évalués au coût amorti;
- Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la fin de chaque période sont comptabilisés dans les résultats non distribués;
- Les instruments financiers dérivés et les contrats hybrides qui ne sont pas désignés à des fins de couverture sont classés comme étant évalués à la JVRN et présentés dans les comptes consolidés de résultat.

Dépréciation des actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société estime les pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs, aux débiteurs liés aux contrats de sous-location et aux prêts à certains clients, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture, y compris la valeur temps de l'argent, s'il y lieu. L'évaluation est effectuée selon la méthode simplifiée pour les équivalents de trésorerie, les autres éléments d'actif ainsi que les débiteurs liés aux contrats de sous-location et selon la méthode générale pour les prêts. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients est comptabilisée dans le bénéfice net.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture visant à réduire la volatilité afin de minimiser le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change et le risque lié au prix des produits de base qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à optimiser ses résultats financiers et à atteindre ses objectifs financiers. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Le cas échéant, la Société documente formellement plusieurs informations, notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

L'efficacité de la relation de couverture est évaluée au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, elle est évaluée périodiquement afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. Les résultats de ces évaluations sont formellement documentés.

La Société peut utiliser des contrats de change à terme, des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises et des opérations à terme sur actions. En raison de leur courte échéance ou de leur faible valeur monétaire, la Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont classés comme étant des « Actifs ou passifs financiers évalués à la JVRN » et évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont comptabilisés dans le bénéfice net. En fonction de la date d'échéance des contrats ou s'ils sont en position de gain ou de perte, la Société comptabilise leur solde dans les débiteurs, les autres éléments d'actif, les créditeurs ou les autres éléments de passif aux états consolidés de la situation financière. La Société comptabilise la variation de la juste valeur de ces dérivés aux comptes consolidés de résultat.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées aux comptes consolidés de résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des éléments couverts et sont également comptabilisées aux comptes consolidés de résultat.

Pour les contrats à terme sur obligations désignés comme couvertures de flux de trésorerie, les variations de la juste



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

valeur de l'instrument de couverture seront comptabilisées de la manière suivante. La partie efficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. À la suite de l'émission de la dette, les montants cumulés dans les capitaux propres seront reclassés en résultat, de façon linéaire, dans la période où les flux de trésorerie futurs attendus qui sont couverts influent sur le résultat, en ajustant les frais financiers nets. La partie inefficace du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture sera comptabilisée aux comptes consolidés de résultat.

Exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. Les exercices clos le 24 septembre 2022 et le 25 septembre 2021 comprennent 52 semaines d'exploitation.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction exerce son jugement, effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont passées en revue à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Au moment d'appliquer les méthodes comptables, la direction a porté les jugements suivants qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. La Société conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans la fiducie créée à l'intention des participants du régime d'UAR. Toutefois, en vertu de la convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète les actions de la Société, elle assume le risque de variabilité des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour satisfaire à ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour les besoins et selon les spécifications de la Société. Elle prend en charge tous les coûts et contrôle les principales activités de l'usine. Pour ces raisons, la Société consolide l'usine dans ses états financiers.

Détermination du regroupement des secteurs d'exploitation

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'activités. Le secteur d'exploitation se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs d'activités en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et, par conséquent, elles sont assujetties au même contexte réglementaire ainsi qu'aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, elles utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et elles desservent les mêmes clients.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relative aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples du bénéfice et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 11 et 12.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 20.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

4. FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets s'établissaient comme suit :

	2022	2021
Intérêts courants	3,3	3,6
Intérêts non courants	98,7	105,0
Intérêts nets sur les obligations locatives (note 10)	30,5	32,9
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes (note 20)	0,3	4,3
Amortissement des frais de financement reportés	1,7	1,7
Revenus d'intérêts et intérêts capitalisés	(17,2)	(14,3)
Effet du passage du temps	0,3	0,3
	117,6	133,5

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les taux d'imposition effectifs s'établissaient comme suit :

(en pourcentage)	2022	2021
Taux d'imposition combiné prévu par la loi	26,5	26,5
Variations		
Autres	(0,1)	(0,2)
	26,4	26,3

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices se présentaient comme suit :

Comptes consolidés de résultat

	2022	2021
Exigibles		
Charge d'impôt exigible	299,1	254,9
Différés		
Ajustement afférent aux écarts temporaires	5,0	40,1
	304,1	295,0



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

États consolidés du résultat global

	2022	2021
Impôts différés liés aux éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global pendant l'exercice		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Pertes actuarielles	9,6	56,8
Effet du plafond de l'actif	6,2	(11,0)
Exigence de financement minimal	5,7	(5,7)
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	0,3	_
	21,8	40,1

Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les principales composantes de la charge d'impôt différé ainsi que des actifs et passifs d'impôt différé s'établissaient comme suit :

Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales uniquement au moment du décaissement 17,6 18,4 (0,5) (0,7) (3,9,3) (3,7) (3,9,3) (3,7) (3,9,3) (3,7) (3,9,3) (3,7) (3,7,4) (0,5) (1,4 (0,5) (0,5) (1,4 (0,5) (3,7) (3,7,4) (0,5) (1,4 (0,5) (1,4 (0,5) (1,4 (0,5) (0,6) (1,0,2) (0,6) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) (1,0,2) </th <th></th> <th colspan="2">États consolidés de la situation financière</th> <th>Comptes conso résultat</th> <th></th>		États consolidés de la situation financière		Comptes conso résultat	
réserves déductibles aux fins fiscales uniquement au moment du décaissement 17,6 18,4 (0,5) (Obligations locatives 471,4 510,7 (39,3) (3 Pertes fiscales reportées 7,0 5,6 1,4 (Stocks (9,6) (10,2) 0,6 Avantages du personnel (27,7) (7,1) 0,9 Débiteurs liés aux contrats de sous-location (151,9) (170,2) 18,3 1 Participations dans une coentreprise 0,3 1,0 (0,7)				2022	2021
Pertes fiscales reportées 7,0 5,6 1,4 (Stocks (9,6) (10,2) 0,6 Avantages du personnel (27,7) (7,1) 0,9 Débiteurs liés aux contrats de sous-location (151,9) (170,2) 18,3 1 Participations dans une coentreprise 0,3 1,0 (0,7)	réserves déductibles aux fins fiscales uniquement au moment du	17,6	18,4	(0,5)	(2,9)
Stocks (9,6) (10,2) 0,6 Avantages du personnel (27,7) (7,1) 0,9 Débiteurs liés aux contrats de sous- location (151,9) (170,2) 18,3 1 Participations dans une coentreprise 0,3 1,0 (0,7)	Obligations locatives	471,4	510,7	(39,3)	(35,7)
Avantages du personnel (27,7) (7,1) 0,9 Débiteurs liés aux contrats de sous- location (151,9) (170,2) 18,3 1 Participations dans une coentreprise 0,3 1,0 (0,7)	Pertes fiscales reportées	7,0	5,6	1,4	(3,2)
Débiteurs liés aux contrats de sous- location (151,9) (170,2) 18,3 1 Participations dans une coentreprise 0,3 1,0 (0,7)	Stocks	(9,6)	(10,2)	0,6	1,1
location (151,9) (170,2) 18,3 1 Participations dans une coentreprise 0,3 1,0 (0,7)	Avantages du personnel	(27,7)	(7,1)	0,9	5,5
		(151,9)	(170,2)	18,3	11,1
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Participations dans une coentreprise	0,3	1,0	(0,7)	_
Ecart entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale	Écart entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale				
Immobilisations corporelles (290,9) (262,2) (28,7) (4	Immobilisations corporelles	(290,9)	(262,2)	(28,7)	(42,3)
Immeubles de placement 0,5 0,4 0,1	Immeubles de placement	0,5	0,4	0,1	0,1
Actifs au titre de droits d'utilisation (263,7) (282,1) 18,4 2	Actifs au titre de droits d'utilisation	(263,7)	(282,1)	18,4	22,9
Immobilisations incorporelles (592,7) (618,7) 26,0	Immobilisations incorporelles	(592,7)	(618,7)	26,0	6,1
Goodwill (57,7) (56,2) (1,5)	Goodwill	(57,7)	(56,2)	(1,5)	(2,8)
(897,4) (870,6) (5,0) (4		(897,4)	(870,6)	(5,0)	(40,1)
Actifs d'impôt différé 44,8 57,1	Actifs d'impôt différé	44,8	57,1		
Passifs d'impôt différé (942,2) (927,7)	Passifs d'impôt différé	(942,2)	(927,7)		
(897,4) (870,6)					



Stocks de magasins

Notes afférentes aux états financiers consolidés

24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

6. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net de base par action et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

(en millions)	2022	2021
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	239,9	246,2
Effet de dilution en vertu du :		
Régime d'options d'achat d'actions	0,5	0,6
Régime d'unités d'actions au rendement	0,4	0,5
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	240,8	247,3
7. STOCKS	2022	2021
Stocks en entrepôts	799.1	686.6
Otooka en entrepota	199,1	000,0

532,0

1 331,1

482,4

1 169,0



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Équipement	Améliorations locatives	Total
Coût					
Solde au 26 septembre 2020	487,2	1 435,7	1 676,4	903,0	4 502,3
Acquisitions	49,9	167,9	226,8	74,5	519,1
Cessions et radiations	(2,4)	(34,9)	(50,7)	(18,2)	(106,2)
Solde au 25 septembre 2021	534,7	1 568,7	1 852,5	959,3	4 915,2
Acquisitions	25,5	208,3	225,9	63,1	522,8
Transfert des immobilisations incorporelles	_	_	75,2	_	75,2
Cessions et radiations	(2,3)	(17,7)	(9,9)	(8,4)	(38,3)
Solde au 24 septembre 2022	557,9	1 759,3	2 143,7	1 014,0	5 474,9
Amortissement cumulé et dépréciation Solde au 26 septembre 2020	_	(321,1)	• • •	• • •	(1 641,5)
Amortissement	_	(56,3)	• • •	• • •	(240,9)
Cessions et radiations		30,3	48,5	18,2	97,0
Solde au 25 septembre 2021	_	(347,1)	(961,0)	(477,3)	(1 785,4)
Amortissement	_	(45,0)	(150,5)	(64,9)	(260,4)
Cessions et radiations	_	3,4	19,2	6,9	29,5
Pertes de valeur	_	_	(0,4)	(1,9)	(2,3)
Reprises de pertes de valeur	_	_	0,7	0,7	1,4
Solde au 24 septembre 2022	_	(388,7)	(1 092,0)	(536,5)	(2 017,2)
Valeur comptable nette					
Solde au 25 septembre 2021	534,7	1 221,6	891,5	482,0	3 129,8
Solde au 24 septembre 2022	557,9	1 370,6	1 051,7	477,5	3 457,7

Au cours de l'exercice, la Société a investi en immobilisations un montant de 621,1 \$ (599,3 \$ en 2021), soit 522,8 \$ en immobilisations corporelles, 0,1 \$ en immeubles de placement et 98,2 \$ en immobilisations incorporelles (519,1 \$, 0,9 \$ et 79,3 \$ en 2021). Les acquisitions d'immobilisations incorporelles courues en fin d'année totalisaient 6,0 \$ en 2022 (4,5 \$ en 2021).

Au 24 septembre 2022, les travaux en cours dont l'amortissement n'a pas débuté compris dans les bâtiments, l'équipement et les améliorations locatives totalisaient 251,1 \$, 163,0 \$ et 0,8 \$ (196,4 \$, 77,6 \$ et 1,6 \$ en 2021) respectivement.

Au 24 septembre 2022, la Société avait des engagements contractuels visant l'achat d'immobilisations corporelles, principalement pour des bâtiments et de l'équipement qui totalisaient 304,7 \$ en 2022.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

9. IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Solde au 26 septembre 2020	42,0	(1,8)	40,2
Acquisitions	0,9	_	0,9
Cessions et radiations	(7,3)	0,2	(7,1)
Amortissement	_	(0,6)	(0,6)
Solde au 25 septembre 2021	35,6	(2,2)	33,4
Acquisitions	0,1	_	0,1
Cessions et radiations	(20,1)	1,6	(18,5)
Amortissement	_	(0,5)	(0,5)
Solde au 24 septembre 2022	15,6	(1,1)	14,5

La juste valeur des immeubles de placement était de 20,2 \$ au 24 septembre 2022 (39,9 \$ au 25 septembre 2021). La Société a classé l'évaluation de la juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché, soit des transactions récentes pour ces actifs ou des actifs similaires.

10. CONTRATS DE LOCATION

La Société en tant que preneur

Les principaux actifs au titre de droits d'utilisation détenus en vertu des contrats de location conclus par la Société se composent de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement.

Au 24 septembre 2022, les variations des actifs au titre de droits d'utilisation s'établissaient comme suit :

	N		
	Bâtiments	et autres	Total
Solde d'ouverture au 26 septembre 2020	1 119,6	30,9	1 150,5
Nouveaux contrats de location	46,9	10,1	57,0
Résiliations et ajustements	16,5	(0,7)	15,8
Amortissement	(147,8)	(10,8)	(158,6)
Solde au 25 septembre 2021	1 035,2	29,5	1 064,7
Nouveaux contrats de location	58,1	8,1	66,2
Résiliations et ajustements	31,1	0,7	31,8
Pertes de valeur	(7,1)	_	(7,1)
Amortissement	(151,1)	(9,4)	(160,5)
Solde au 24 septembre 2022	966,2	28,9	995,1



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société verse des paiements de loyers variables à l'égard de l'impôt foncier, des frais d'exploitation des aires communes et des frais d'assurances pour les biens loués. La Société verse également des paiements de loyers qui varient selon un pourcentage des ventes au détail. Ces charges sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et ont totalisé 122,0 \$ en 2022 (122,0 \$ en 2021).

Au 24 septembre 2022, les variations des obligations locatives s'établissaient comme suit :

Solde d'ouverture au 26 septembre 2020	2 069,4
Ajouts	86,4
Résiliations et ajustements	32,3
Paiements de loyers	(309,6)
Intérêts sur les obligations locatives	48,7
Solde au 25 septembre 2021	1 927,2
Partie courante	269,7
Partie non courante	1 657,5
Solde au 25 septembre 2021	1 927,2
Ajouts	94,7
Résiliations et ajustements	25,2
Paiements de loyers	(313,5)
Intérêts sur les obligations locatives	45,4
Solde au 24 septembre 2022	1 779,0
Partie courante	276,3
Partie non courante	1 502,7

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,49 % au 24 septembre 2022 (2,41 % en 2021). La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location au 24 septembre 2022 était de 5 ans (6 ans en 2021).

Les paiements contractuels non actualisés aux termes des contrats de location définis ci-dessus s'établissent comme suit :

2023	317,2
2024	301,2
2025	263,7
2026	228,0
2027	189,0
2028 et par la suite	678,9
	1 978,0

La Société a également conclu des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sousjacent est de faible valeur, en particulier pour la location de matériel et d'équipements ainsi que de véhicules et de remorques. Les charges liées à ces contrats de location sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et ont totalisé 6,3 \$ en 2022 (5,8 \$ en 2021).



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société en tant que bailleur

La Société agit à titre de bailleur intermédiaire pour les contrats de sous-location de biens immobiliers.

Contrats de location-financement

En 2022, la Société a comptabilisé des produits financiers de 14,9 \$ (15,7 \$ en 2021). Les paiements de loyers minimums futurs à recevoir par la Société relativement aux immeubles sous-loués à des tiers s'établissent comme suit :

2023	107,7
2024	102,2
2025	92,5
2026	76,6
2027	62,3
2028 et par la suite	187,1
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	628,4
Produits financiers non gagnés	(55,3)
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	573,1
Partie courante	94,8
Partie non courante	478,3

Contrats de location simple

La Société loue des immeubles aux termes de contrats de location simple. La Société a comptabilisé des revenus locatifs de 51,2 \$ en 2022 (51,0 \$ en 2021).

Les paiements de loyers qui devraient être reçus au cours des cinq prochains exercices relativement aux immeubles détenus s'établissent comme suit :

2023	45,2
2024	34,1
2025	26,4
2026	21,1
2027	14,3
2028 et par la suite	59,4
	200,5



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se détaillaient comme suit :

	Logiciels	Primes de rétention dans les réseaux de détail	Relations clients	Total
Coût				
Solde au 26 septembre 2020	282,0	263,5	1 067,4	1 612,9
Acquisitions	65,5	17,8	_	83,3
Cessions et radiations	(0,3)	(10,7)	_	(11,0)
Solde au 25 septembre 2021	347,2	270,6	1 067,4	1 685,2
Acquisitions	80,8	22,2	_	103,0
Transferts aux immobilisations corporelles	(75,2)		_	(75,2)
Cessions et radiations	(0,1)	(6,3)	_	(6,4)
Pertes de valeur	_	(2,1)	_	(2,1)
Solde au 24 septembre 2022	352,7	284,4	1 067,4	1 704,5
Amortissement cumulé et dépréciation Solde au 26 septembre 2020 Amortissement	(199,3) (19,4)	(127,0) (18,0)	(114,7) (40,8)	(441,0) (78,2)
Cessions et radiations	0,2	10,2	_	10,4
Solde au 25 septembre 2021	(218,5)	(134,8)	(155,5)	(508,8)
Amortissement	(23,6)	(18,4)	(39,9)	(81,9)
Cessions et radiations	0,1	5,6	_	5,7
Solde au 24 septembre 2022	(242,0)	(147,6)	(195,4)	(585,0)
Valeur comptable nette				
Solde au 25 septembre 2021	128,7	135,8	911,9	1 176,4
Solde au 24 septembre 2022	110,7	136,8	872,0	1 119,5

Au cours de l'exercice, la Société a investi en immobilisations un montant de 621,1 \$ (599,3 \$ en 2021), soit 522,8 \$ en immobilisations corporelles, 0,1 \$ en immeubles de placement et 98,2 \$ en immobilisations incorporelles (519,1 \$, 0,9 \$ et 79,3 \$ en 2021). Les acquisitions d'immobilisations incorporelles courues en fin d'année totalisaient 6,0 \$ en 2022 (4,5 \$ en 2021).

Au 24 septembre 2022, les travaux en cours dont l'amortissement n'a pas débuté compris dans les logiciels totalisaient 3,0 (51,5 en 2021).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaillaient comme suit :

	Bannières	Marques privées	Programmes de fidélisation	Total
Solde aux 26 septembre 2020 et 25 septembre 2021	1 473,3	121,5	83,5	1 678,3
Acquisitions	_	1,2	_	1,2
Pertes de valeur	_	_	(60,0)	(60,0)
Solde 24 septembre 2022	1 473,3	122,7	23,5	1 619,5



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les programmes de fidélisation et les marques privées exclusives, le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire. L'estimation du BAII directement attribuable à ces programmes et aux marques privées, déduction faite d'un rendement sur les actifs contributifs, a été établie à partir des données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les programmes de fidélisation, les multiples du bénéfice utilisés ont été de 15,7 et de 13,9 (21,1 et 17,8 en 2021), compte tenu d'un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2021) correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour les marques privées, les multiples du bénéfice utilisés s'échelonnaient entre 14,3 et 15,4 (18,2 et 21,1 en 2021), compte tenu d'un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2021) correspondant à l'indice des prix à la consommation.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a comptabilisé des pertes de valeur d'actifs, nettes des reprises, totalisant 70,1 \$, dont une tranche de 60,0 \$ découlant de la décision de retirer Jean Coutu du programme de fidélisation Air Miles® au printemps 2023. La perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée par rapport à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable, fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire sur la durée restante du programme. L'évaluation de la juste valeur a été classée comme une juste valeur de niveau 3 sur la base des données d'entrée de la technique d'évaluation utilisée. L'hypothèse clé est le taux d'actualisation utilisé de 9,2 % (7,6 % en 2021).

Les tests de dépréciation des bannières et des autres marques privées ont été effectués au niveau de l'actif luimême. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la juste valeur calculée à l'aide de la méthode de licence libre de redevance pour les bannières et de la méthode de capitalisation du BAII excédentaire pour les autres marques privées. L'estimation du taux de redevance a été établie à partir de sources d'informations externes et de données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les bannières et les marques privées, un taux de redevance s'échelonnant entre 1,0 % et 3,0 % (1,0 % et 3,0 % en 2021) a été utilisé et les multiples du bénéfice utilisés s'échelonnaient entre 14,3 et 15,4 (18,2 et 21,1 en 2021), compte tenu d'un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2021) correspondant à l'indice des prix à la consommation.

12. GOODWILL

	2022	2021
		0.000 7
Solde au début de l'exercice	3 301,2	3 300,7
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	_	0,5
Solde à la fin de l'exercice	3 301,2	3 301,2

Aux fins des tests de dépréciation, un goodwill d'une valeur comptable de 1 977,9 \$ (1 977,9 \$ au 25 septembre 2021) a été affecté au secteur d'exploitation lié aux activités alimentaires. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Les flux de trésorerie pour les années ultérieures sont fondés sur une croissance de 2 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 9,5 % (8,1 % en 2021). Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

Aux fins des tests de dépréciation, un goodwill d'une valeur comptable de 1 323,3 \$ (1 323,3 \$ au 25 septembre 2021) a été affecté au secteur d'exploitation lié aux activités pharmaceutiques. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Les flux de trésorerie pour les années ultérieures sont fondés sur une croissance de 2 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 10,3 % (8,3 % en 2021). Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2022	2021
Prêts à certains clients, portant intérêt à des taux variables, taux moyen pondéré de 4,23 % en 2022, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en		
2031	49,3	50,3
Placement dans une coentreprise	9,4	10,3
Autres actifs	14,9	2,4
	73,6	63,0
Partie courante comprise dans les débiteurs	14,1	13,0
	59,5	50,0

14. EMPRUNTS BANCAIRES

Aux 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021, les emprunts bancaires de la Société correspondaient aux marges de crédit des entités structurées. Les entités structurées consolidées disposent de marges de crédit non garanties pour un total de 9,0 \$ (8,7 \$ au 25 septembre 2021), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % et venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2027. Au 24 septembre 2022, un montant de 0,1 \$ avait été prélevé sur les marges de crédit (0,1 \$ au 25 septembre 2021) au taux d'intérêt de 6,0 % (3,0 % au 25 septembre 2021).

15. COMPENSATION

	2022	2021
Créditeurs (montant brut)	1 636,9	1 593,1
Rabais de fournisseurs à recevoir	(61,6)	(46,6)
Créditeurs (montant net)	1 575,3	1 546,5



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

16. PROVISIONS

		Charges de		
	Charges de restructuration	fermeture et de	Charges liées à la modernisation	
	du réseau de	restructuration du réseau de	du réseau de	
	détail	pharmacies	distribution	Total
Solde au 26 septembre 2020	2,4	7,0	12,3	21,7
Montants utilisés	(1,4)	(5,5)	(0,1)	(7,0)
Effet du passage du temps	_	_	0,4	0,4
Solde au 25 septembre 2021	1,0	1,5	12,6	15,1
Provisions courantes	0,4	1,2	_	1,6
Provisions non courantes	0,6	0,3	12,6	13,5
Solde au 25 septembre 2021	1,0	1,5	12,6	15,1
Solde au 25 septembre 2021	1,0	1,5	12,6	15,1
Montants utilisés	(0,3)	(1,5)		(1,8)
Solde au 24 septembre 2022	0,7	_	12,6	13,3
Provisions courantes	0,2	_	0,3	0,5
Provisions non courantes	0,5	_	12,3	12,8
Solde au 24 septembre 2022	0,7	_	12,6	13,3

En octobre 2017, la Société a annoncé un investissement prévu de 400,0 \$ sur six ans dans son réseau de distribution en Ontario. La Société modernisera ses opérations à Toronto entre 2018 et 2024 en construisant un nouveau centre de distribution pour les produits frais ainsi qu'un nouveau centre de distribution pour les produits surgelés. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, la Société a comptabilisé une provision de 11,4 \$ avant impôts relativement à des indemnités de fin de contrat de travail et des avantages de retraite en lien avec la modernisation du réseau de distribution en Ontario.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

17. DETTE

	2022	2021
Facilité de crédit renouvelable, portant intérêt à un taux moyen pondéré de 5,09 % (3,75 % en 2021), remboursable le 3 septembre 2026	20,9	_
Billets de Série C, portant intérêt au taux nominal fixe de 3,20 %, échéant le 1er décembre 2021	_	300,0
Billets de Série F, portant intérêt au taux nominal fixe de 2,68 %, échéant le 5 décembre 2022	_	300,0
Billets de Série J, portant intérêt au taux nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024	285,1	_
Billets de Série G, portant intérêt au taux nominal fixe de 3,39 %, échéant le 6 décembre 2027	450,0	450,0
Billets de Série B, portant intérêt au taux nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035	400,0	400,0
Billets de Série D, portant intérêt au taux nominal fixe de 5,03 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2044	300,0	300,0
Billets de Série H, portant intérêt au taux nominal fixe de 4,27 %, échéant le 4 décembre 2047	450,0	450,0
Billets de Série I, portant intérêt au taux nominal fixe de 3,41%, échéant le 28 février 2050	400,0	400,0
Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2060, portant intérêt à un taux moyen de 3,43 % (2,17 % en 2021)	49,2	49,7
Frais de financement reportés	(12,5)	(13,0)
	2 342,7	2 636,7
Partie courante	18,2	318,5
	2 324,5	2 318,2

Les billets de la Société sont rachetables en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur, selon des prix et des conditions spécifiées pour chaque série.

La Société a accès à une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximum de 600,0 \$ qui porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires. Au 24 septembre 2022, la facilité de crédit renouvelable autorisée non utilisée s'établissait à 579,1 \$ (600,0 \$ au 25 septembre 2021). Étant donné que la Société augmente et diminue fréquemment cette facilité de crédit au moyen d'acceptations bancaires ayant une échéance d'au moins 30 jours et pour simplifier la présentation, la Société juge qu'il est préférable pour la compréhension de ses activités de financement de ne présenter que les variations nettes annuelles au tableau consolidé des flux de trésorerie.

La dette liée à l'acquisition d'immobilisations incorporelles exclue de la variation de la dette présentée aux tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est élevée à 6,0 \$ en 2022 (4,5 \$ en 2021).

Le 30 novembre 2021, la Société a émis dans le cadre d'un placement privé des billets non garantis de premier rang de Série J, portant intérêt à un taux nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024, d'un capital total de 300,0 \$. Parallèlement à ce placement, Metro a conclu un swap de taux d'intérêt de 300,0 \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux variable équivalent au taux des acceptations bancaires à 3 mois (CDOR) majoré de 11 points de base (0,11 %) sur la durée des billets de Série J. Au 24 septembre 2022, le solde des billets non garantis de premier rang de Série J était de 285,1 \$, reflétant une diminution des réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt de 14,9 \$ désignés comme des couvertures de juste valeur.

Le 1^{er} décembre 2021, la Société a remboursé la totalité des billets de Série C, portant intérêt à un taux nominal fixe de 3,20 %, d'un montant de 300,0 \$ venant à échéance ce même jour.

Le 6 juin 2022, la Société a remboursé la totalité des billets de Série F, portant intérêt à un taux nominal fixe de 2,68 %, d'un montant de 300,0 \$ venant à échéance le 5 décembre 2022. La prime de remboursement anticipé représente un montant de 0,4 \$ avant impôt.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au cours du deuxième semestre de l'exercice 2022, la Société a conclu des contrats à terme sur obligations désignés comme couvertures de flux de trésorerie sur une composante d'une émission de dette future hautement probable d'un montant de 250,0 \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux sur 10 ans de 2,998 %.

Les remboursements de la dette au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Facilité de crédit et emprunts	Billets	Total
2023	18,2	_	18,2
2024	22,8	_	22,8
2025	1,5	300,0	301,5
2026	1,4	_	1,4
2027	0,9	_	0,9
2028 et par la suite	25,3	2 000,0	2 025,3
	70,1	2 300,0	2 370,1

18. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se résume comme suit :

- · nombre illimité d'actions ordinaires, comportant un droit de vote par action, participatives, sans valeur nominale;
- nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises et les variations survenues au cours de l'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre	
	(en milliers)	
Solde au 26 septembre 2020	250 795	1 713,8
Rachat d'actions en espèces à l'exclusion de la prime de 402,6 \$	(7 850)	(53,7)
Exercice d'options d'achat d'actions	446	14,2
Solde au 25 septembre 2021	243 391	1 674,3
Rachat d'actions en espèces à l'exclusion de la prime de 421,5 \$	(7 000)	(48,5)
Exercice d'options d'achat d'actions	538	23,5
Solde au 24 septembre 2022	236 929	1 649,3



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Actions propres

Les variations des actions propres survenues au cours de l'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre	
	(en milliers)	
Solde au 26 septembre 2020	552	(25,1)
Libérées	(110)	4,6
Solde au 25 septembre 2021	442	(20,5)
Libérées	(107)	4,3
Solde au 24 septembre 2022	335	(16,2)

Les actions propres sont détenues dans une fiducie créée à l'intention des participants du régime d'UAR. Elles seront libérées lors du règlement des UAR. Cette fiducie, considérée comme étant une entité structurée, est consolidée dans les états financiers de la Société.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 30 000 000 actions ordinaires. Au 24 septembre 2022, un solde de 2 940 626 actions pouvaient être émises à la suite de l'exercice d'options (3 478 496 au 25 septembre 2021). Le prix de souscription de chaque action ordinaire visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours des actions le jour précédant la date d'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais généralement aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution et les droits y rattachés sont acquis à raison de 20 % par année.

Les options d'achat d'actions en cours et les variations survenues au cours de l'exercice se résumaient comme suit :

		Prix d'exercice
	Nombre	moyen pondéré
	(en milliers)	(en dollars)
Solde au 26 septembre 2020	2 322	41,27
Attribuées	488	55,95
Exercées	(446)	28,07
Annulées	(46)	51,88
Solde au 25 septembre 2021	2 318	46,69
Attribuées	431	62,82
Exercées	(538)	38,98
Annulées	(119)	55,79
Solde au 24 septembre 2022	2 092	51,47



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les informations relatives aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 24 septembre 2022 se résumaient comme suit :

	Op	Options en cours		Options p être exe	
Fourchettes des prix d'exercice (en dollars)	Nombre (en milliers)	Durée restante moyenne pondérée (en mois)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
40,23 à 41,16	636	21,0	40,68	438	40,61
42,50 à 55,94	749	53,0	52,30	127	47,31
56,92 à 62,82	707	64,5	60,30	62	56,92
	2 092	47,2	51,47	627	43,57

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2022 s'est établie à 8,17 \$ par option (6,18 \$ en 2021) et a été déterminée à la date d'attribution selon le modèle Black-Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,3 % (0,4 % en 2021), durée prévue de 5,6 ans (5,5 ans en 2021), volatilité prévue de 15,9 % (16,2 % en 2021) et taux de dividende prévu de 1,6 % (1,8 % en 2021). La volatilité prévue repose sur la volatilité historique des prix des actions sur une période similaire à la durée de vie des options.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 2,4 \$ pour l'exercice 2022 (2,3 \$ en 2021).

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions ordinaires de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces si la Société atteint certaines cibles de performance financière. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.

Les UAR en cours et les variations survenues au cours de l'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre
	(en milliers)
Solde au 26 septembre 2020	618
Attribuées	231
Réglées	(171)
Annulées	(63)
Solde au 25 septembre 2021	615
Attribuées	200
Réglées	(162)
Annulées	(96)
Solde au 24 septembre 2022	557

La juste valeur moyenne pondérée des UAR attribuées au cours de l'exercice 2022, s'est établie à 64,00 \$ par UAR (55,95 \$ en 2021) et correspondait au cours de l'action ordinaire de la Société à la date d'attribution.

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 6,2 \$ pour l'exercice 2022 (8,3 \$ en 2021).



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Régime d'unités d'actions différées

La Société a un régime d'UAD qui a pour objet d'encourager l'actionnariat des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants de la Société. En vertu de ce programme, les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité en tout ou une partie de leur rémunération en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis au moment de l'attribution. La Société verse un montant forfaitaire en espèces à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions.

La charge relative aux UAD s'est élevée à 4,0 \$ pour l'exercice 2022 (1,2 \$ en 2021). Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Société a conclu un contrat à terme sur actions payé d'avance pour couvrir économiquement une partie du risque de prix découlant des fluctuations de la juste valeur des attributions d'UAD (note 25).

Au 24 septembre 2022, le passif relatif aux UAD s'élevait à 12,7 \$ (15,9 \$ au 25 septembre 2021).

19. DIVIDENDES

Pour l'exercice 2022, la Société a versé des dividendes de 257,9 \$ aux détenteurs d'actions ordinaires (240,1 \$ en 2021), soit 1,075 \$ par action (0,975 \$ en 2021). Le 26 septembre 2022, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,275 \$ par action ordinaire payable le 8 novembre 2022.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

20. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations définies et à cotisations définies qui garantissent à la plupart des participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages à long terme qui, dans certains cas, sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies sont capitalisés au moyen de cotisations versées par la Société et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages à long terme. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes. Des comités de retraite composés de représentants de l'employeur et d'employés assument la responsabilité fiduciaire à l'égard de certains régimes.

Les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite exposent la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité, le risque d'investissement et le risque d'inflation. Par conséquent, la politique de placement de la Société prévoit la composition d'un portefeuille diversifié dont la composante obligataire s'apparie à l'échelonnement et aux versements prévus au titre des prestations.

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies se présentaient comme suit :

	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	1 553,7	30,9	1 644,6	33,5
Cotisations des participants	10,5	_	10,1	_
Prestations payées	(60,0)	(3,4)	(60,2)	(3,3)
Éléments comptabilisés dans le bénéfice net				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	56,6	2,4	64,9	2,4
Coût des services passés	1,4	0,1	2,2	_
Charge d'intérêts	53,5	1,1	46,5	0,9
Gains actuariels	_	(2,5)	_	(0,4)
	111,5	1,1	113,6	2,9
Éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global				
Gains actuariels découlant des hypothèses démographiques	_	(0,2)	(4,7)	(8,0)
Gains actuariels découlant des hypothèses financières	(341,0)	(3,0)	(150,3)	(1,4)
Ajustements liés à l'expérience	11,6	_	0,6	
	(329,4)	(3,2)	(154,4)	(2,2)
Solde à la fin de l'exercice	1 286,3	25,4	1 553,7	30,9

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies peut être répartie comme suit :

	2022		2021	
(en pourcentage)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Participants actifs	53	69	58	71
Participants titulaires de droits à prestations différées	5	_	5	_
Retraités	42	31	37	29



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se présentaient comme suit :

	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur au début de l'exercice	1 687,3	_	1 584,0	_
Cotisations de l'employeur	51,2	3,4	54,6	3,3
Cotisations des participants	10,5	_	10,1	_
Prestations payées	(60,0)	(3,4)	(60,2)	(3,3)
Éléments comptabilisés dans le bénéfice net				
Revenus d'intérêts	57,0	_	43,5	
Frais d'administration	(2,8)	_	(2,3)	
	54,2	_	41,2	_
Éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global				·
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les revenus d'intérêts	(296,5)	_	57,6	
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 446,7	_	1 687,3	_

Les variations du plafond de l'actif et de l'exigence de financement minimal relativement aux régimes de retraite se détaillaient comme suit :

	2022		20	21
	Plafond de l'actif	Exigence de financement minimal	Plafond de l'actif	Exigence de financement minimal
Solde au début de l'exercice	(58,0)	(21,4)	(16,1)	_
Intérêts	(2,0)	(0,7)	(0,4)	_
Variation des actifs au titre des prestations définies	22,9	_	(41,5)	_
Variation des passifs au titre des prestations définies	_	22,1	_	(21,4)
Solde à la fin de l'exercice	(37,1)	_	(58,0)	(21,4)

La valeur de l'avantage économique qui a déterminé le plafond de l'actif représente le montant de l'excédent que l'entité a un droit légal inconditionnel d'obtenir à titre de remboursement, diminué des coûts connexes et majoré de la valeur actualisée des congés de cotisations futures. L'exigence de financement minimal représente la valeur actualisée des cotisations requises selon la loi et qui, une fois effectuées ne résultent pas en un avantage économique pour la Société.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies se présentaient comme suit :

	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	(1 286,3)	(25,4)	(1 553,7)	(30,9)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	1 446,7	_	1 687,3	_
Situation de capitalisation	160,4	(25,4)	133,6	(30,9)
Effet du plafond de l'actif	(37,1)	_	(58,0)	_
Exigence de financement minimal	_	_	(21,4)	
	123,3	(25,4)	54,2	(30,9)
Actifs au titre des prestations définies	127,9	_	84,8	
Passifs au titre des prestations définies	(4,6)	(25,4)	(30,6)	(30,9)
	123,3	(25,4)	54,2	(30,9)

La charge au titre des régimes à cotisations définies et de ceux à prestations définies comptabilisée dans le bénéfice net se détaillait comme suit :

	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations définies, incluant les régimes multi-employeurs	33,8	_	35,2	_
Régimes à prestations définies				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	56,6	2,4	64,9	2,4
Coût des services passés	1,4	0,1	2,2	_
Gains actuariels	_	(2,5)	_	(0,4)
Frais d'administration	2,8	_	2,3	
	60,8	_	69,4	2,0
Charge au titre des avantages du personnel	94,6	_	104,6	2,0
Intérêts sur les obligations, le plafond de l'actif et				
l'exigence de financement minimal nets des actifs des régimes, présentés dans les frais financiers nets	(0,8)	1,1	3,4	0,9
Charge totale nette	93,8	1,1	108,0	2,9



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global se détaillaient comme suit :

	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Gains actuariels sur les obligations au titre des prestations constituées	(329,4)	(3,2)	(154,4)	(2,2)
Rendement des actifs des régimes	296,5	_	(57,6)	_
Variation de l'effet du plafond de l'actif	(23,6)	_	41,5	_
Variation de l'exigence de financement minimal	(21,4)	_	21,4	
	(77,9)	(3,2)	(149,1)	(2,2)

Le total des paiements en espèces au titre des avantages du personnel, lesquels comprennent les cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et les sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 54,6 \$ en 2022 (57,9 \$ en 2021). La Société prévoit verser des cotisations de 25,6 \$ aux régimes à prestations définies et 34,2 \$ aux régimes multi-employeurs au cours du prochain exercice.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 14 ans au 24 septembre 2022 et de 15 ans au 25 septembre 2021.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2020 et septembre 2022 et les prochaines évaluations seront effectuées en décembre 2022.

Les actifs des régimes comprennent des actions, classées au niveau 1 en raison du fait que leur prix est coté sur un marché actif, des obligations et autres, classées au niveau 2 en raison du fait que leur prix est obtenu à partir de données observables sur le marché, et des contrats de rente sans rachat, classés au niveau 3 en raison du fait que leur valeur est obtenue à partir de données non observables sur le marché. Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition moyenne pondérée aux dates d'évaluation était la suivante :

Catégories d'actifs (en pourcentage)	2022	2021
Contrats de rente sans rachat	25	_
Actions de sociétés canadiennes	16	21
Actions de sociétés étrangères	22	25
Obligations gouvernementales et corporatives	23	48
Autres	14	6

Au cours de l'exercice, la Société a souscrit à des contrats de rente admissibles sans rachat totalisant 444,1 \$ pour six de ses régimes de retraite à prestations définies afin de réduire le risque lié aux régimes de retraite. Les flux de trésorerie futurs provenant des rentes correspondront au montant et au moment des prestations payables en vertu des régimes, ce qui réduira de façon importante l'exposition au risque d'investissement et de longévité associé aux obligations de retraite connexes. Par conséquent, la juste valeur de ces contrats fluctue en fonction des variations de l'obligation au titre des prestations définies connexe et est classée comme une évaluation de juste valeur de niveau 3.

Les actifs des régimes de retraite comprenaient des titres émis par la Société d'une juste valeur de 4,3 \$ au 24 septembre 2022 (4,7 \$ au 25 septembre 2021).



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les principales hypothèses actuarielles pour déterminer l'obligation et le coût des services au titre des prestations définies étaient les suivantes :

_	2022		2022		2022		2022 2021		1
(en pourcentage)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes					
Taux d'actualisation pour l'obligation au titre des prestations définies	4,95	4,95	3,33	3,33					
Taux d'actualisation pour le coût des services rendus	3,49	3,49	2,88	2,88					
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00					
Table de mortalité	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv					

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de qualité supérieure émises par des entités exerçant leurs activités au Canada, obligations dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations. Le taux de mortalité est fondé sur les tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de prestations de retraite sont établies en prenant en compte les niveaux prévisionnels d'inflation.

L'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, sans tenir compte de la modification des autres hypothèses, serait comme suit :

	Régimes de retraite		Régimes de retraite Autres régime		
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(152,4)	191,5	(1,9)	2,2	

Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 5,3 % (5,5 % en 2021). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,0 % en 2040 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % de ce taux serait comme suit :

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(1,1)	0,9

La charge au titre des salaires et avantages sociaux ainsi que la charge au titre des avantages du personnel comptabilisées dans le bénéfice net se détaillaient comme suit :

	2022	2021
		_
Salaires et avantages sociaux	1 842,3	1818,8
Charge au titre des avantages du personnel	94,6	106,6
	1 936,9	1 925,4



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

21. ENGAGEMENTS

Contrats de service

La Société s'est engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour du transport et des services informatiques. La durée de ces contrats s'échelonne jusqu'en 2029 et ils ne comportent aucune option de renouvellement. Les paiements futurs minimaux au titre de ces contrats de service s'établissent comme suit :

	2022	2021
	4=0.4	4.40.0
Moins de 1 an	176,1	149,0
Entre 1 an et 5 ans	132,8	221,7
Plus de 5 ans	1,2	3,9
	310,1	374,6

22. ÉVENTUALITÉS

Cautionnements

La Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, dont les durées s'échelonnent jusqu'en 2027. Le solde de ces prêts au 24 septembre 2022 s'élevait à 0,6 \$ (22,2 \$ au 25 septembre 2021). Aucun passif n'a été inscrit relativement à ces garanties pour les exercices clos les 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021.

Conventions de rachat

En vertu de conventions de rachat de stocks, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter au prix coûtant les stocks de certains de ses clients, lorsqu'ils sont en défaut, jusqu'à concurrence du montant utilisé de la marge de crédit consentie par les institutions financières à ces mêmes clients. Au 24 septembre 2022, les financements relatifs aux stocks se chiffraient à 143,8 \$ (146,3 \$ au 25 septembre 2021). Toutefois en vertu de ces conventions, la Société ne s'est pas engagée à combler le déficit qui pourrait être créé si la valeur des stocks était inférieure au montant des avances.

En vertu de conventions de rachat, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter les équipements de certains de ses clients qui sont financés par des contrats de location-financement n'excédant pas cinq ans et des emprunts bancaires n'excédant pas huit ans. Dans le cas de contrats de location-financement, la valeur de rachat est liée au solde net du contrat de location à la date de rachat. Dans le cas d'équipements financés par emprunt bancaire, la valeur de rachat minimum est, soit fixée par contrat avec l'institution financière, soit liée au solde de l'emprunt à la date de rachat. Au 24 septembre 2022, le financement relatif aux équipements se chiffrait à 12,4 \$ (26,6 \$ au 25 septembre 2021).

Aucun passif n'a été inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices clos les 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021 et, par la passé, la Société n'a jamais eu à verser d'indemnisation en vertu de telles ententes.

Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront une incidence importante sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge à payer ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

En mai 2019, deux demandes d'autorisation d'actions collectives liées aux opioïdes ont été déposées en Ontario et au Québec par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs, dont, au Québec, une filiale de la Société, Pro Doc, et, en Ontario, Groupe Jean Coutu et Pro Doc. En février 2020, une demande d'autorisation d'action collective liée aux opioïdes a été déposée en Colombie-Britannique par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont des filiales de la Société, Pro Doc et Groupe Jean Coutu. En avril 2021, une demande d'autorisation d'une action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc et Groupe Jean Coutu, a été notifiée par la Ville de Grande Prairie, en Alberta. En septembre 2021, une demande d'autorisation



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

d'une (1) action collective liée aux opioïdes contre plusieurs défendeurs, dont Pro Doc et Groupe Jean Coutu, a également été déposée par la Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Ronge Indian Band, en Saskatchewan. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation d'actions collectives sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation d'action collective déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc et Groupe Jean Coutu. Toutes ces actions collectives proposées portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui auraient été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les actions collectives proposées en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique qui ont été intentées par des usagers d'opioïdes visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom de tous les usagers d'opioïdes directement. La Ville de Grande Prairie poursuit en son nom et au nom de tous les gouvernements locaux et municipalités canadiens et réclame un montant indéterminé en dommages-intérêts pour des coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. La Peter Ballantyne Cree Nation et la Lac La Ronge Indian Band ont déposé une demande d'autorisation d'action collective similaire contre plusieurs défendeurs et réclament en leur nom et au nom de tous les gouvernements et communautés des Premières Nations, Inuit et Métis du Canada un montant indéterminé. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens, dont la Société. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, ait enfreint la *Loi sur la concurrence*. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. Le 31 décembre 2021, la Cour supérieure de l'Ontario a autorisé en partie l'exercice d'une autre de ces actions collectives, la Société ayant demandé la permission d'en appeler de ce jugement. La Société conteste tous ces recours autant au stade de l'autorisation qu'au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société conteste ce recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels de la Société.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Avantages postérieurs à l'emploi

Rémunération fondée sur des actions

23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient des participations importantes dans les filiales et la coentreprise suivantes :

Noms	Pays de constitution	Pourcentage de participation dans le capital	Pourcentage des droits de vote
Filiales			
Metro Richelieu inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario inc.	Canada	100,0	100,0
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.	Canada	100,0	100,0
McMahon Distributeur pharmaceutique inc.	Canada	100,0	100,0
Pro Doc Itée	Canada	100,0	100,0
Centre d'Information RX Itée	Canada	100,0	100,0
Metro Québec Immobilier inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Real Estate Limited	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Pharmacies Limited	Canada	100,0	100,0
Groupe Adonis inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Phoenicia inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Première Moisson inc.	Canada	100,0	100,0
Cuisine centrale Prêt-à-Manger inc.	Canada	100,0	100,0
Coentreprise			
Le Groupe Medicus inc.	Canada	46,5	46,5

Dans le cours normal des affaires, les transactions suivantes ont été conclues avec des parties liées :

	2022		2021	
	Ventes	Débiteurs	Ventes	Débiteurs
Entreprises contrôlées par un dirigeant ou un membre du conseil d'administration	39,0	2,5	18,5	1,3
	39,0	2,5	18,5	1,3
La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaillait comme suit :			: 2022	2021
Rémunération et avantages à court terme			7,1	6,7

1,3

6,2

14,6

1,3

6,9

14,9



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

24. GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet d'atteindre plusieurs objectifs, entre autres :

- Conserver une cote de crédit suffisante pour que ses billets à terme puissent obtenir une notation de première qualité.
- Verser un dividende annuel total représentant un pourcentage cible variant de 30 % à 40 % du bénéfice net de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents.

Dans sa structure du capital, la Société prend en compte ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2022, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- une cote de crédit de BBB confirmée par S&P et BBB/stable par DBRS (même cote en 2021);
- le dividende versé a représenté 30,2 % du bénéfice net de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents (29,0 % en 2021).

25. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers dont la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur, étaient les suivantes :

	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Autres éléments d'actif				
Actifs évalués au coût amorti				
Prêts à certains clients (note 13)	49,3	49,3	50,3	50,3
Dette (note 17)				
Passifs évalués au coût amorti				
Facilité de crédit renouvelable	20,9	20,9	_	_
Billets de série C	_	_	300,0	303,8
Billets de série F	_	_	300,0	308,9
Billets de série J	285,1	285,1	_	_
Billets de série G	450,0	418,8	450,0	488,1
Billets de série B	400,0	424,5	400,0	519,9
Billets de série D	300,0	288,6	300,0	363,4
Billets de série H	450,0	384,7	450,0	494,7
Billets de série I	400,0	292,8	400,0	377,3
Emprunts	49,2	49,2	49,7	49,7
	2 355,2	2 164,6	2 649,7	2 905,8



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Hiérarchie des évaluations de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière ou dont la juste valeur est présentée par voie de notes aux états financiers consolidés sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des contrats de change à terme et des contrats à terme sur actions payés d'avance est classée comme évaluation de la juste valeur au niveau 1, car ils sont évalués à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques.

La juste valeur des prêts à certains clients et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires dans les conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des contrats à terme sur obligations et des swaps de taux d'intérêt est classée comme une évaluation de juste valeur au niveau 2, car elle est établie à l'aide de modèles d'évaluation standards dans l'industrie et d'informations observables sur le marché.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que de la facilité de crédit renouvelable et des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

La Société reste à l'affût des fluctuations de taux d'intérêt et, au besoin, elle utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt.

Le 30 novembre 2021, la Société a émis dans le cadre d'un placement privé des billets non garantis de premier rang de Série J, portant intérêt à un taux nominal fixe de 1,92 %, échéant le 2 décembre 2024, d'un capital total de 300,0 \$. Parallèlement à ce placement, Metro a conclu un swap de taux d'intérêt de 300,0 \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux variable équivalent au taux des acceptations bancaires à 3 mois (CDOR) majoré de 11 points de base (0,11 %) sur la durée des billets de Série J. Au 24 septembre 2022, le solde des billets non garantis de premier rang de Série J était de 285,1 \$, reflétant une diminution des réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt de 14,9 \$ désignés comme des couvertures de juste valeur. Le solde du swap de taux d'intérêt, comptabilisé dans les autres éléments de passif, était de 15,4 \$. La Société a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture étant donné que le risque sous-jacent du swap de taux d'intérêt correspond parfaitement à la composante de risque couverte.

Il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture puisque les conditions du swap de taux d'intérêt correspondent aux conditions des billets de Série J (c'est-à-dire le montant notionnel, l'échéance, les dates de paiement et de révision).

L'inefficacité de la couverture peut découler :

- de l'application de différentes courbes de taux d'intérêt pour actualiser l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- d'une différence entre l'échéancier des flux de trésorerie de l'élément couvert et celui de l'instrument de
- du risque de crédit des contreparties qui a une incidence différente sur les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.

Au 24 septembre 2022, l'inefficacité de la couverture de 0,5 \$ a été comptabilisée dans les charges d'exploitation.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au cours du deuxième semestre de l'exercice 2022, la Société a conclu des contrats à terme sur obligations désignés comme couvertures de flux de trésorerie sur une composante d'une émission de dette future hautement probable d'un montant de 250,0 \$ ayant pour effet de fixer le taux d'intérêt à un taux sur 10 ans de 2,998 %. Au 24 septembre 2022, la valeur comptable de l'instrument de couverture, la réserve de flux de trésorerie et la variation de la juste valeur du dérivé pour l'exercice considéré s'établissaient à 1,2 \$. Aucun montant n'a été reclassé des états consolidés du résultat global aux comptes consolidés de résultat. La Société a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture étant donné que le risque sous-jacent du contrat à terme sur obligations correspond parfaitement à la composante de risque couverte.

Il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture puisque les conditions du contrat à terme sur obligations correspondent aux conditions d'une émission de dette future (c'est-à-dire le montant notionnel, l'échéance, les dates de paiement).

L'inefficacité de la couverture peut découler :

- de l'application de différentes courbes de taux d'intérêt pour actualiser l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- d'une différence entre l'échéancier des flux de trésorerie de l'élément couvert et celui de l'instrument de couverture;
- du risque de crédit des contreparties qui a une incidence différente sur les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.

Au 24 septembre 2022, il n'y avait aucune inefficacité de couverture.

RISQUE DE CRÉDIT

Prêts et créances / cautionnements

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider à financer des d'acquisitions d'entreprises ou elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société est ainsi exposée au risque de crédit.

Afin d'atténuer ce risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

Pour couvrir son risque de crédit, la Société détient des garanties visant les actifs de ses clients sous forme de dépôts, d'hypothèques mobilières sur les actions de la Société et/ou d'hypothèques de deuxième rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs des clients.

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Au 24 septembre 2022, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 0,6 \$ (22,2 \$ au 25 septembre 2021) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, soit les contrats de change à terme et les contrats à terme sur actions payés d'avance, la Société est exposée à un risque de crédit lorsque ces contrats donnent lieu à des sommes à recevoir des institutions financières.

Conformément à sa politique de gestion des risques financiers, la Société a conclu ces contrats avec de grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Au 24 septembre 2022, l'exposition maximale au risque de crédit pour les contrats de change à terme et le contrat à terme sur actions payé d'avance correspondait à leur valeur comptable. Au 25 septembre 2021, la Société n'était pas exposée au risque de crédit à l'égard de ses contrats de change à terme, car ils donnaient lieu à des sommes à payer.



24 septembre 2022 et 25 septembre 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette, de ses obligations locatives et de ses créditeurs.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités opérationnelles sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de trésorerie liés à ses activités de financement. Sa facilité de crédit renouvelable et ses billets de Série J, G, B, D, H et I viennent à échéance seulement en 2024, 2027, 2035, 2044, 2047 et 2050 respectivement. La Société a également accès à un solde autorisé non utilisé de 579,1 \$ sur sa facilité de crédit renouvelable.

	Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)				
	Créditeurs	Facilité de crédit et emprunts	Billets	Obligations locatives	Total
Échéant dans moins d'un an	1 575,3	19,7	92,9	317,2	2 005,1
1 an à 10 ans	_	37,6	1 466,8	1 487,6	2 992,0
11 ans à 20 ans	_	9,0	952,2	170,8	1 132,0
Plus de 20 ans	_	24,0	1 382,1	2,4	1 408,5
	1 575,3	90,3	3 894,0	1 978,0	7 537,6

RISQUE DE CHANGE

La Société effectue certains achats en différentes devises et contracte, selon les conditions du marché, des emprunts en dollars américains à même sa facilité de crédit renouvelable s'exposant ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques financiers, la Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt interdevises, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs de biens et services libellés en devises et sur ses emprunts en dollars américains. Aux 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative. La Société n'a détenu aucun swap de taux d'intérêt interdevises durant les exercices clos les 24 septembre 2022 et 25 septembre 2021.

AUTRE RISQUE DE PRIX

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Société a conclu un contrat à terme sur actions payé d'avance pour couvrir économiquement une partie du risque de prix découlant des fluctuations de la juste valeur des attributions d'UAD. Aux fins comptables, ce contrat n'est pas désigné comme un instrument de couverture. Le contrat à terme sur actions payé d'avance est un instrument hybride comprenant une composante dérivé incorporé et une composante actif financier non dérivé hôte. Cet instrument est comptabilisé à la juste valeur et présenté dans les autres éléments d'actifs aux états consolidés de la situation financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de charges d'exploitation dans les comptes consolidés de résultat.

26. CHIFFRES COMPARATIFS

Le coût des marchandises vendues, la marge brute et les charges d'exploitation, qui étaient auparavant présentés dans la note intitulée « Informations supplémentaires sur la nature des comptes de résultat », ont été reclassés et sont désormais présentés distinctement dans les comptes consolidés de résultat. Des gains sur cession d'actifs totalisant 7,4 \$ en 2021 ont également été reclassés des charges d'exploitation aux gains sur cession d'actifs dans les comptes consolidés de résultat.

27. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 24 septembre 2022 (y compris les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 9 décembre 2022.



ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le Conseil d'administration

Lori-Ann Beausoleil⁽¹⁾
Toronto, Ontario

Maryse Bertrand⁽²⁾⁽³⁾ Westmount, Québec

Pierre Boivin⁽³⁾ Montréal, Québec Président du conseil d'administration

François J. Coutu Montréal. Québec Michel Coutu

Montréal, Québec

Stephanie Coyles⁽¹⁾⁽³⁾ Toronto, Ontario

Russell Goodman⁽¹⁾⁽³⁾

Mont-Tremblant, Québec

Marc Guay⁽¹⁾⁽²⁾
Oakville, Ontario

Christian W.E. Haub⁽²⁾ Munich, Allemagne

Eric La Flèche

Ville Mont-Royal, Québec
Président et chef de la direction

Christine Magee⁽²⁾⁽³⁾
Oakville, Ontario

Brian McManus⁽¹⁾⁽²⁾

(1) Membre du comité d'audit

Beaconsfield, Québec

(2) Membre du comité des ressources humaines

(3) Membre du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise

Membres de la direction de METRO INC.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

François Thibault

Vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier

Jean-Michel Coutu

Président, la division pharmacie de METRO

Carmine Fortino

Vice-président exécutif, chaîne d'approvisionnement nationale et achats Marc Giroux

Vice-président exécutif et chef de l'exploitation - alimentation

Serge Boulanger

Vice-président principal, centrales nationales d'achats et marques privées

Martin Allaire

Vice-président, immobilier et ingénierie

Marie-Claude Bacon

Vice-présidente, affaires publiques et communications

Christina Bédard

Vice-présidente, commerce en ligne et stratégie numérique

Sam Bernier

Vice-président, infrastructure technologique

Genevieve Bich

Vice-présidente, ressources humaines

Dan Gabbard

Vice-président, chaîne d'approvisionnement METRO Karin Jonsson

Vice-présidente, contrôleure corporatif

Frédéric Legault

Vice-président et chef des services d'information

Simon Rivet

Vice-président, affaires juridiques et Secrétaire corporatif

Alain Tadros

Vice-président, marketing, METRO

Yves Vézina

Vice-président national, logistique et distribution

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Les renseignements sur la Société, les rapports annuels et trimestriels, la notice annuelle et les communiqués de presse sont disponibles sur notre site Web à l'adresse suivante : **www.corpo.metro.ca**

The corporate information, annual and quarterly reports, the annual information form, and press releases are available on our website: www.corpo.metro.ca

Siège social

11011, boul. Maurice-Duplessis Montréal (Québec) H1C 1V6 Tél.: (514) 643-1000 Agent comptable des transferts et des registres Compagnie Trust TSX

Inscription des titres Bourse de Toronto Symbole : MRU Auditeurs Ernst & Young s.r.l./ S.E.N.C.R.L. Assemblée annuelle L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 24 janvier 2023 à 10 h par webdiffusion en direct.

DIVIDENDES*

EXERCICE 2023

 Date de déclaration
 Date de clôture des registres
 Date de paiement

 23 janvier 2023
 9 février 2023
 6 mars 2023

 18 avril 2023
 10 mai 2023
 30 mai 2023

 8 août 2023
 20 septembre 2023

 2 octobre 2023
 27 octobre 2023
 14 novembre 2023

^{*} Assujettis à l'approbation du conseil d'administration

metro